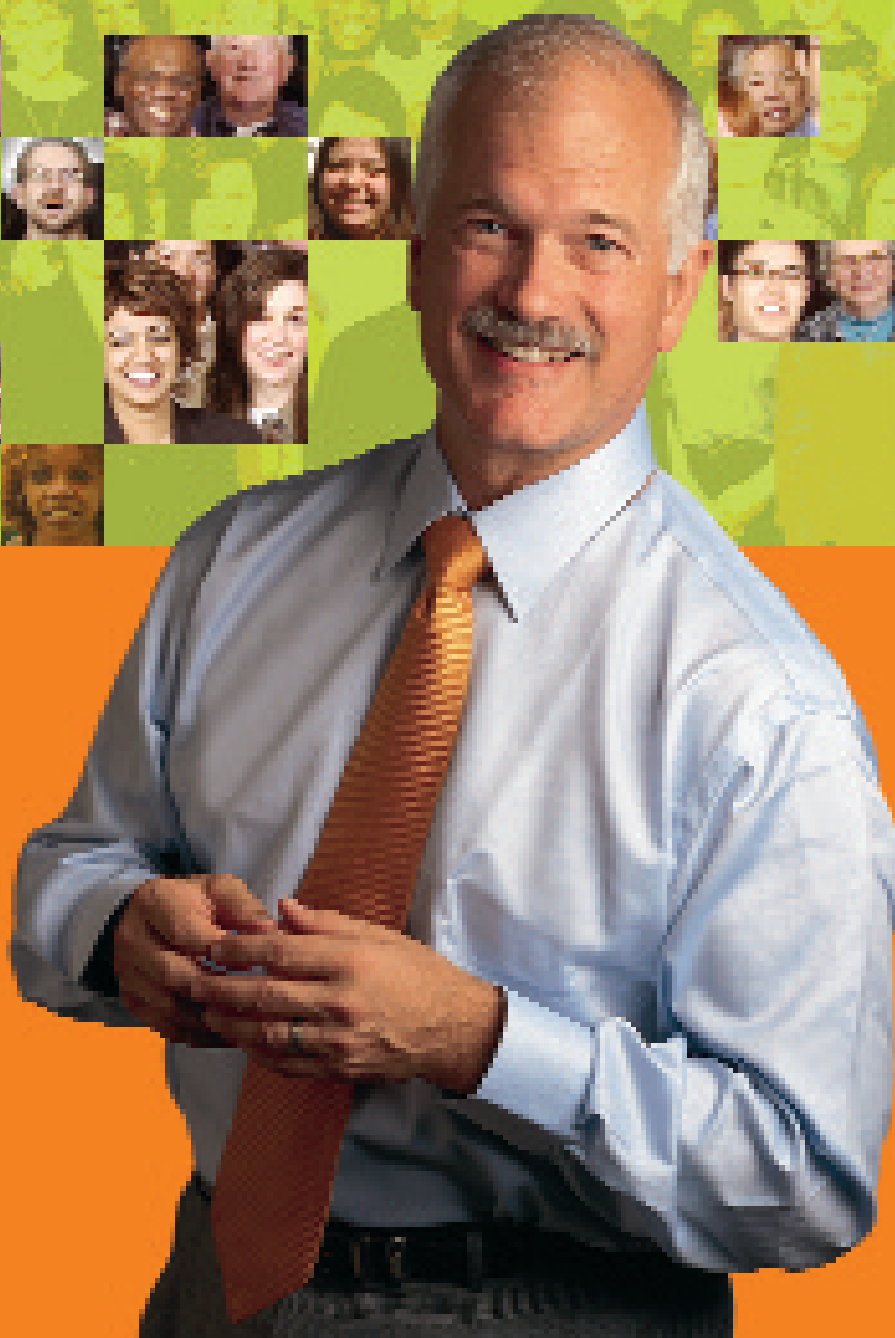
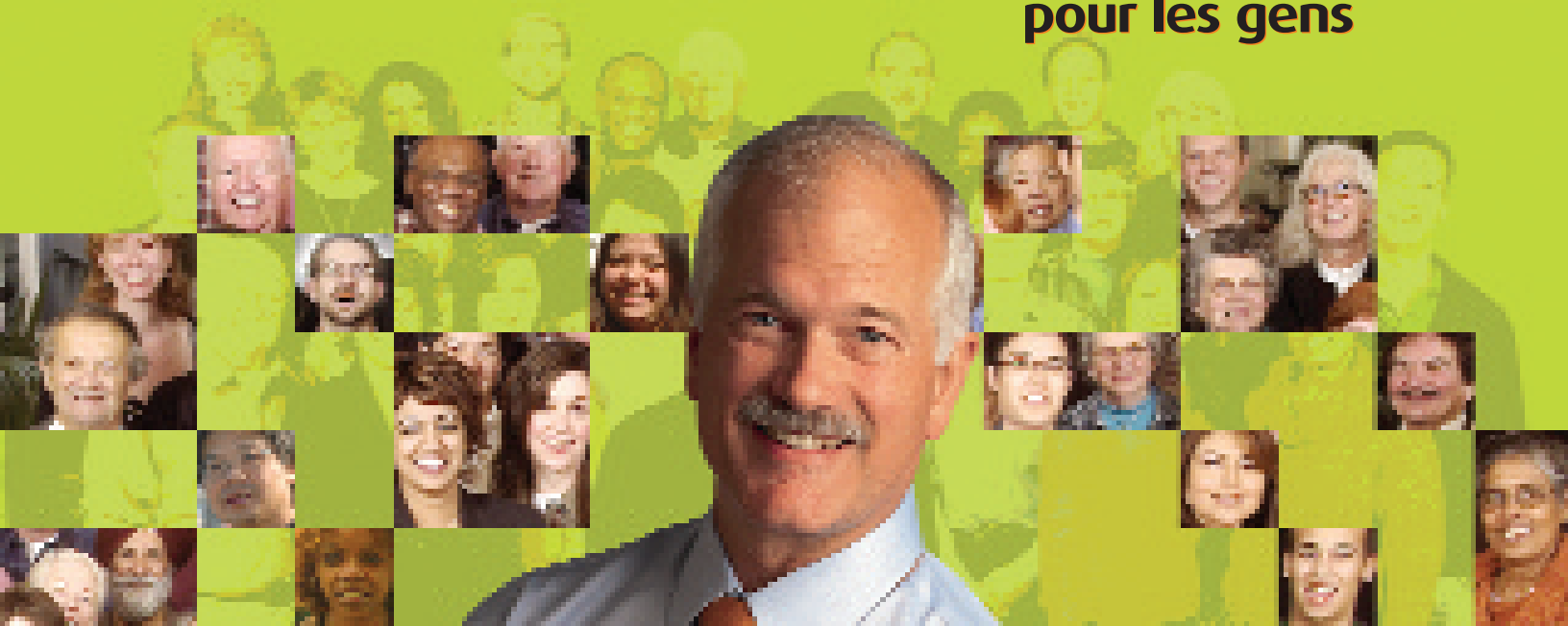


# Jack Layton

des réalisations concrètes  
pour les gens



Programme  
2006





# Des réalisations concrètes... pour les gens

Les Néo-démocrates font en sorte que le Parlement soit au service des gens.

Le 23 janvier, une occasion nous est offerte de vraiment changer la politique canadienne. Un changement dans le cadre duquel les intérêts des familles de travailleurs passent bien avant les intérêts des initiés bien branchés.

Pour obtenir ce changement, pour que le Parlement soit au service des gens, il faut voter pour les Néo-démocrates.

Voter pour le NPD égale plus de députés néo-démocrates au Parlement.

Plus de députés néo-démocrates égale plus de réalisations concrètes pour les familles de travailleurs et les Canadiens ordinaires.

Ce programme fait ressortir les priorités du NPD pour la prochaine session parlementaire. C'est le plan d'action du NPD pour faire passer les familles de travailleurs d'abord et avant tout.

Le NPD obtiendra des réalisations concrètes pour nos aînés. Nous aiderons les personnes âgées à demeurer indépendantes, chez elles, plus longtemps grâce à de meilleurs soins à domicile. Les Néo-démocrates feront aussi en sorte qu'il y ait suffisamment d'établissements de soins de longue durée disponibles lorsque nécessaire.

Le NPD créera des possibilités pour nos jeunes. Nous aiderons les enfants qui vivent dans la pauvreté en augmentant la Prestation nationale pour enfant versée aux enfants de familles aux plus faibles revenus. Nous proposons un programme national de garderies afin que les parents aient accès à des garderies de qualité lorsqu'ils doivent travailler. Nous mettons de l'avant des propositions sensées pour accroître l'accessibilité à l'éducation postsecondaire et à la formation, pour donner aux jeunes un bon départ dans la vie sans les obliger à hypothéquer leur avenir.

Le NPD protégera et améliorera notre système de soins de santé public. Nous ferons en sorte que seule votre carte d'assurance-maladie suffise, et non votre carte de crédit, si vous êtes malade ou si vous vous blessez. Il faut absolument protéger notre système de soins de santé, mais ce n'est pas suffisant. Nous devons aussi grandement l'améliorer. Les Néo-démocrates proposent des étapes sensées et pratiques visant à améliorer notre système de soins de santé dont dispenser de l'aide

aux familles devant acquitter des factures élevées ayant trait aux médicaments sur ordonnance et à former davantage d'infirmières, de médecins et autres fournisseurs de soins de santé afin de réduire les listes d'attente.

Le NPD reconnaît qu'un meilleur accès à l'éducation et la formation spécialisée jouera un rôle clé lorsqu'il s'agit d'aider notre pays et notre économie à répondre à la demande en travailleurs spécialisés au cours des prochaines années. L'hypothèque qui pèse sur l'avenir de nos jeunes est le résultat de mauvais choix faits par les Libéraux.

Les Néo-démocrates ont un plan pour nettoyer le tout. Nous avons en main un plan, étape par étape, visant à assainir la politique et visant à rendre tous les politiciens imputables. Tout comme nous instaurerons des changements pratiques afin que chaque vote compte. Grâce à ces mesures, c'est votre voix qui se fera entendre au Parlement plutôt que la voix de lobbyistes bien branchés.

Le gouvernement fédéral dispose de suffisamment d'argent pour faire son travail. Il n'est donc pas nécessaire d'augmenter les impôts. Il est cependant nécessaire d'établir de meilleures priorités au sein d'un budget équilibré.

Les Néo-démocrates savent que vous travaillez fort pour votre argent et nous ferons en sorte que vous obteniez les services pour lesquels vous payez avec l'argent gagné à la sueur de votre front.

Le 23 janvier, vous pouvez changer les choses pour le mieux. Pour vous et pour votre famille. Vous pouvez voter et élire un député néo-démocrate qui défendra les familles de travailleurs.



**Jack Layton**  
Chef du **NPD** du Canada



# Table des matières

<b>Impôt</b>	3
<b>Éducation</b>	5
<b>Soins de santé</b>	9
<b>Environnement</b>	15
<b>Peuples autochtones</b>	20
<b>Éthique</b>	23
<b>Plus de réalisations concrètes pour les gens</b>	27
• <b>Emplois</b>	27
• <b>Nos enfants</b>	34
• <b>Services de garde à l'enfance</b>	35
• <b>Logement</b>	36
• <b>Les Néo-Canadiens</b>	37
• <b>Nos aînés et nos régimes de pension</b>	38
• <b>Mettre fin à la violence</b>	39
• <b>Respect. Renouveau</b>	41
• <b>Paix et sécurité</b>	42



# Mettre fin aux réductions d'impôt superflues – investir dans les priorités des Canadiennes et des Canadiens

**En novembre 2005, les Libéraux ont dévoilé leurs priorités budgétaires pour le Canada. Ce faisant, ils ont clairement fait comprendre de quel côté ils étaient.**

Les Libéraux ont versé plus de 10 milliards \$ en réductions d'impôt aux grandes entreprises et multinationales, en n'y annexant aucune condition. Ils prétendent que ces réductions fiscales contribueront à améliorer la productivité du Canada. En réalité, ces entreprises pourront profiter des réductions sans être obligées d'investir un sou dans les moteurs d'accroissement de la productivité comme : les emplois, la formation pour les travailleuses et les travailleurs, les garderies, la technologie, les infrastructures et tout autre facteur qui stimule la croissance.

Or, sans ces conditions, les réductions fiscales des Libéraux ne constituent rien d'autre qu'une manne d'argent inattendue pour les grandes entreprises et leurs dirigeants.

Le pire c'est que les Libéraux ne changent pas. En 2000, ils ont mis en œuvre la plus importante réduction d'impôt de l'histoire canadienne et la productivité de notre pays n'a pas cessé de diminuer depuis. En fait, parmi 25 pays industrialisés, le Canada s'est classé au 14<sup>e</sup> rang pour la croissance de sa productivité entre 1994 et 2003, loin derrière les États-Unis, le Japon et les pays scandinaves; toute une dégringolade comparativement à l'époque où il se classait au second rang parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La pratique des largesses fiscales aux amis bien placés des Libéraux ne fonctionne manifestement pas. Pourtant, ils continuent de gaspiller nos dollars d'impôt en cadeaux fiscaux aux grandes entreprises.

**De plus, ces réductions fiscales réduisent les fonds qui pourraient être affectés aux priorités des Canadiennes et des Canadiens, soit :**

- L'éducation et l'acquisition des compétences qui mènent à de bons emplois;
- Des soins médicaux qui répondent aux besoins des gens et améliorent notre niveau de vie;
- Des logements abordables et des garderies qui améliorent la vie des familles;
- Des sanctions sévères contre les grands pollueurs et l'assainissement de notre air et de notre eau;
- La modernisation de nos infrastructures pour rendre nos villes, municipalités et villages plus forts, plus sécuritaires et plus agréables à habiter.

verso...

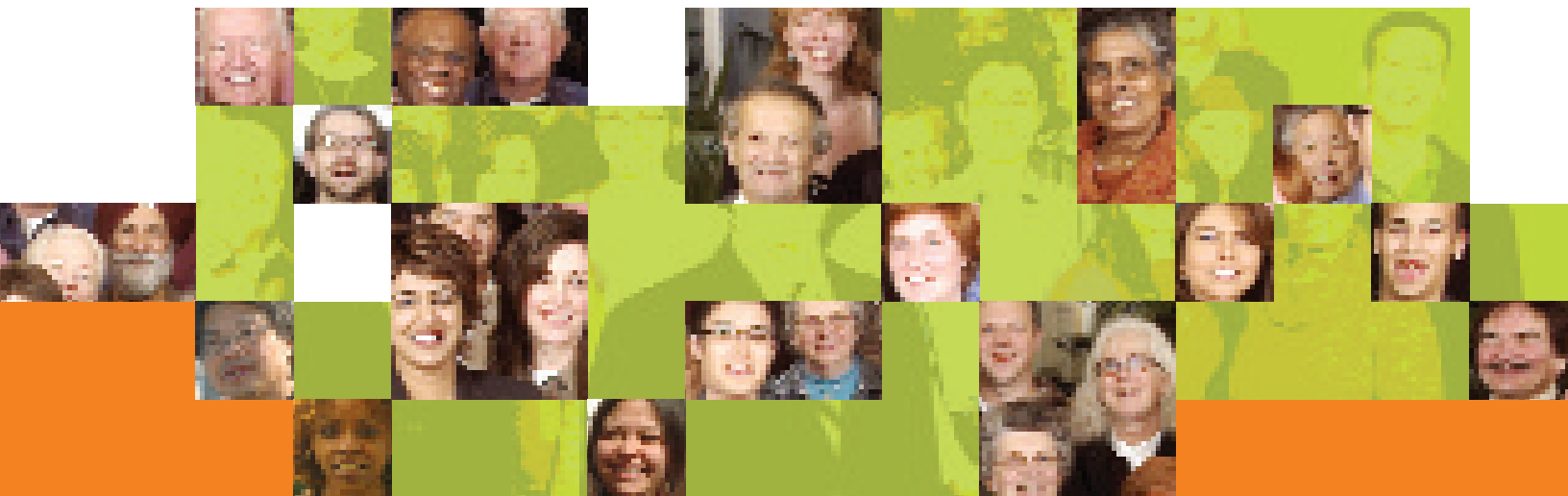
## Nos engagements :

Le gouvernement fédéral aura assez d'argent au cours des quatre prochaines années pour faire son travail dans les limites de budgets équilibrés. Avec des milliards de dollars excédentaires, Ottawa n'a pas besoin de nouveaux revenus tirés des impôts. Par conséquent, les Néo-démocrates ne proposeront pas de prélever de nouveaux revenus d'impôt au cours du prochain Parlement.

Le gouvernement fédéral doit mieux identifier ses priorités avec les recettes fiscales dont il dispose actuellement.

### Jack Layton et le NPD s'engagent à :

- **Freiner le gaspillage et les dépenses inefficaces comme les allègements fiscaux qui sont accordés aux grandes entreprises** sans exiger de création d'emploi, de programme de formation ou des investissements en retour. Nous mettrons fin au gaspillage de 10 milliards \$ qu'ont proposé les Libéraux dans l'énoncé budgétaire « à saveur électorale » de novembre 2005.
- **Procéder à l'augmentation du montant personnel de base et à la réduction du taux d'impôt le plus bas sur le revenu des particuliers annoncées en novembre dernier.** Dans les circonstances actuelles, nous n'appuyons pas d'autres dépenses liées à des réductions fiscales. Nous sommes d'avis que l'éducation, les personnes âgées et les soins de santé sont les enjeux auxquels il faut remédier en premier.
- **Réinvestir les fonds que les Libéraux envisagent de gaspiller en réductions d'impôt aux entreprises dans l'éducation et la santé – des priorités pour la population.**



# Obtenir une éducation et acquérir des compétences sans hypothéquer son avenir

**Il est temps de redonner espoir aux jeunes canadiens; de l'espoir pour obtenir de bons emplois dans une économie prospère et offrir un soutien aux familles pour qu'elles puissent aider leurs enfants à réussir.**

Dans un marché mondialisé, où la compétition est plus féroce et les avantages concurrentiels plus importants que jamais, nos économies fédérale, provinciales, territoriales et régionales doivent prendre appui sur une culture d'approfondissement des connaissances et d'innovations.

Il n'est pas exagéré de dire que dans un avenir proche, la prospérité du Canada (et de tous les principaux services qui reposent sur une prospérité économique) dépendra de notre capacité à doter les travailleuses et travailleurs d'aujourd'hui et de demain des compétences et connaissances sans cesse en évolution qui garantiront leur réussite. En clair, il importe de développer une main-d'œuvre qualifiée apte à résoudre des problèmes, à s'adapter, voire même à diriger le processus de changement et à utiliser des outils technologiques de pointe de manière productive.

Pour y parvenir, il faut faciliter l'accès à la formation en commençant par un système intégré d'éducation préscolaire et de garderies. Ce système est le meilleur investissement que nous puissions faire pour l'avenir de nos citoyennes et citoyens, de nos entreprises et de notre pays.

Un meilleur accès à l'éducation jouera un rôle prépondérant dans la capacité de notre pays et de notre économie à répondre à la demande sans précédent de main-d'œuvre qualifiée qui se pointe à l'horizon. Dans quelques années et pour la toute première fois, le nombre de retraités dépassera le nombre de nouveaux travailleurs.

Parallèlement, le niveau de compétences exigé dans la plupart des secteurs atteindra de nouveaux sommets. On estime qu'en raison des changements technologiques en milieu de travail, deux tiers de toutes les perspectives d'emplois au cours de la prochaine décennie nécessiteront un certain niveau d'études ou de formation postsecondaire.

De plus, nous devons livrer une concurrence féroce pour trouver des travailleurs qualifiés qui, dans une économie mondiale en plein essor, sont plus mobiles que jamais. Bon nombre de travailleurs ont maintenant le loisir de choisir leur emploi n'importe où dans le monde.

Or, dans ce contexte de forte demande et de concurrence féroce pour attirer des travailleurs hautement qualifiés, le gouvernement libéral a fait reculer le système d'éducation de notre pays en restreignant l'accès à de plus en plus de jeunes.

Les résultats de 12 années sous le gouvernement libéral sont clairs : les études coûtent plus cher, l'endettement étudiant augmente en flèche et les possibilités de formation à l'emploi se font rares.

verso...

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Au cours des 14 dernières années, les frais de scolarité universitaires et collégiaux moyens ont pratiquement triplé, atteignant un coût annuel de 4 214 \$ pour un étudiant canadien de premier cycle. En ajoutant les frais de subsistance liés au logement, à la nourriture, à l'achat de livres et les autres dépenses nécessaires, le coût d'une année d'études postsecondaires peut atteindre 18 000 \$ ou plus. Étant donné que le prêt maximal octroyé par le gouvernement est de 7 140 \$, il est inévitable que les étudiants s'endettent au-delà de leurs prêts d'études.

Après 12 ans, il est clair que l'approche des Libéraux à l'égard de l'éducation postsecondaire et de la formation entraîne un endettement massif des jeunes désireux d'obtenir un diplôme pour faire une carrière et subvenir à leurs besoins. D'ailleurs, en 2004, près de la moitié de tous les titulaires d'un baccalauréat ont terminé leurs études avec une dette étudiante s'élevant en moyenne à 20 000 \$. Or, étant donné que les prêts du gouvernement ne couvrent pas tous les frais d'études annuels, ces étudiants ont souvent recours à des cartes de crédit ou contractent d'autres dettes en plus des prêts gouvernementaux.

Même si ce problème est clairement identifié, Paul Martin et les Libéraux ont plutôt choisi d'accorder 10 milliards \$ en réductions d'impôt aux entreprises et aux multinationales, au lieu d'investir une portion de cette somme dans la prochaine génération de travailleuses et de travailleurs canadiens qui, s'ils acquièrent les compétences requises, contribueront à l'accroissement de la productivité et de la prospérité de notre pays.

Jack Layton a une vision différente pour les jeunes du Canada, une vision qui vient étancher leur soif de connaissances, d'accomplissement et d'épanouissement grâce à un système d'éducation postsecondaire et de formation à l'emploi tourné vers l'avenir qui facilite l'accès et encourage la participation.

Au cours de la dernière session parlementaire, Jack Layton et le NPD ont obtenu des résultats concrets pour les étudiants, les jeunes travailleurs et leurs familles. Nous avons mis un terme aux réductions d'impôt aux entreprises s'élevant à plusieurs milliards de dollars (que les Libéraux n'avaient pas mentionnées dans leur dernière campagne) et les avons investis pour répondre aux besoins des gens, notamment 1,5 milliard \$ pour rendre l'éducation plus abordable. Plus de députés néo-démocrates au sein du prochain Parlement pourront obtenir plus de résultats pour les jeunes du Canada.

**Nombre de prêts étudiants  
canadiens en souffrance :  
173 000.**

Programme canadien de prêts  
aux étudiants (Septembre 2004)

**Une récente étude a démontré  
que 90 % des parents  
croyaient que leurs enfants  
pouvaient être admissibles à  
des prêts du gouvernement.  
Malheureusement, ce n'est  
que la moitié des étudiants  
qui y ont accès.**

Source : Fonds de dotation  
des bourses d'études  
du Millénaire



## Une meilleure accessibilité aux études et à la formation à l'emploi

Bien que pour les dix prochaines années la plupart des nouveaux emplois exigeront un certain niveau d'études postsecondaires, ils ne demanderont pas nécessairement de diplôme universitaire de quatre ans. Afin de répondre efficacement à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui s'annonce, il faudra donc élargir l'accès à tous les types de formation et d'études postsecondaires dans les universités et les collèges, de même qu'aux stages en entreprise.

Afin de développer des solutions pratiques et réalistes pour améliorer l'accessibilité à l'éducation postsecondaire et la formation à l'emploi, Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler dans le but de :

- **Rétablir, étape par étape et selon nos moyens, le financement que Paul Martin a sabré dans les paiements de transfert pour l'éducation postsecondaire dans les années 90.**
- **Conclure avec les provinces et les territoires un engagement ferme visant à verser un financement stable et à long terme dans ce secteur, par le biais d'un transfert spécifique, en échange d'un engagement tout aussi ferme pour améliorer l'accès et réduire les frais de scolarité;** normes qui seront rigoureusement surveillées et appliquées. De plus, les Néo-démocrates travailleront avec les provinces et les territoires pour protéger l'éducation et la recherche contre la privatisation.

## Réduire l'endettement des diplômés

Le fait d'étudier et de préparer leur carrière ne devrait pas hypothéquer l'avenir des étudiantes et étudiants. Or, certains diplômés ont admis avoir une dette dépassant 100 000 \$. Au sein du prochain Parlement, Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler pour rendre l'éducation plus abordable et pour accroître les possibilités de formation à l'emploi pour les jeunes en :

- **Réinvestissant dans un régime fédéral stable et à long terme de bourses d'études pour rendre l'éducation et la formation à l'emploi abordables durant les années d'études,** y compris des bourses spéciales destinées aux jeunes des communautés rurales et autochtones afin qu'ils puissent terminer leurs études.
- **Refondant le système canadien de prêts aux étudiants afin de créer un programme complet destiné à faciliter l'accès aux études et réduire le niveau d'endettement des étudiants.**

## Investir dans les universités canadiennes

La concurrence internationale pour obtenir ou garder les services des universitaires et chercheurs émérites n'a jamais été aussi féroce. Une attitude de laisser-faire nous fera reculer dans nos efforts pour attirer et retenir les meilleurs et les plus brillants. Pour que les universités canadiennes conservent leur vocation d'enseignement et de recherche public de classe mondiale, Jack Layton et le NPD s'engagent à augmenter le soutien financier fédéral de la recherche universitaire.

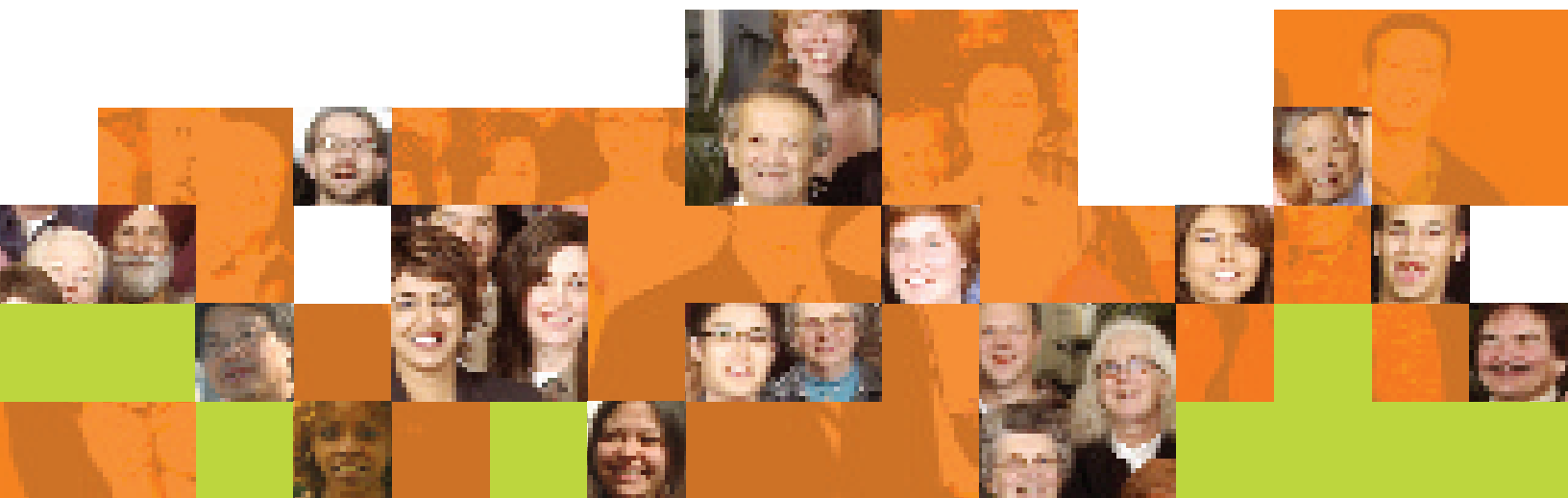
## Encourager la formation continue par une réforme du Programme d'assurance-emploi

Dans l'économie d'aujourd'hui, la formation et l'apprentissage continus sont essentiels pour aider les Canadiennes et les Canadiens à trouver des emplois et à progresser dans leur milieu de travail. Au chapitre de l'alphabétisation, après des années d'inaction, le gouvernement fédéral a finalement promis d'agir. Les néo-démocrates collaboreront avec les provinces et les territoires pour que cette promesse devienne réalité en élaborant une stratégie nationale exhaustive en matière d'alphabétisation. Or, les Libéraux sont restés dans les années 90 alors qu'ils ont abandonné leur responsabilité à l'égard de la formation. Cette absence de leadership en matière de formation cause un tort considérable aux travailleuses et travailleurs canadiens ainsi qu'à notre économie.

**Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler au sein du prochain Parlement pour ramener le gouvernement canadien à sa responsabilité cruciale de formation à l'emploi et d'acquisition des compétences en :**

- **Revitalisant le Programme fédéral d'assurance-emploi (AE)** en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les syndicats et les partenaires de la gestion de l'AE pour que celle-ci devienne une ressource clé dans les stratégies et programmes publics de formation.
- **Élargissant l'admissibilité aux prestations de formation de l'AE** afin d'inclure les employés qui participent à des programmes de formation à temps plein et les chômeurs qui, autrement, ne pourraient pas se qualifier à l'AE.
- **Appuyant les travailleurs du domaine de la santé** qui veulent se recycler par le biais de congés pour fins de formation, facilité par l'AE.

L'objectif est simple : utiliser le Programme d'assurance-emploi comme levier économique pour aider un plus grand nombre d'individus à se recycler ou à se perfectionner ce qui, en retour, contribuera à créer le plein emploi et à augmenter la productivité.



# Freiner la privatisation de la santé et améliorer les soins de santé, une solution pratique à la fois

Les Canadiennes et les Canadiens accordent beaucoup d'importance à leur système public de santé. Mais après 12 ans de gouvernement libéral, son érosion est encore plus avancée que l'on veuille bien le croire. À titre individuel, nous dépensons largement plus qu'auparavant pour nos soins de santé de base. Examinons les faits :

- Entre 1998 et 2002, les dépenses personnelles pour soins médicaux déboursées directement par les Canadiens ont augmenté de près de 28 %.
- En 2002 seulement, les Canadiens ont dépensé personnellement une somme estimée à 17 milliards \$ pour leurs besoins liés à la santé.
- De plus, dans la même année, les assureurs privés ont versé 17,5 milliards \$ de plus pour couvrir les coûts des soins médicaux assurés.
- La part publique (70 %) des dépenses générales en santé au Canada nous place derrière les pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France.

Des études ont démontré que les soins médicaux privés à l'américaine entraînant un taux plus élevé de mortalité, sont plus coûteux et donc moins accessibles. En Allemagne, en Suède et dans les autres pays de l'Union européenne, moins de 20 % de la population a recours aux soins médicaux privés et il est interdit aux médecins de pratiquer dans les deux systèmes à la fois. En outre, la privatisation ne permet même pas aux gouvernements de faire des économies. Aux États-Unis, le modèle de prestation privée est si onéreux que les gouvernements doivent dépenser davantage par personne que les gouvernements au Canada pour la prestation de soins médicaux, tout en privant l'accès aux soins hospitaliers à un grand nombre d'Américains.

Voilà le spectre de la privatisation. Et les Libéraux ont laissé une telle situation survenir sans réagir et y ont même contribué. Aujourd'hui, beaucoup trop de Canadiens se privent de soins faute de moyens financiers. Selon une enquête de 2004 menée dans cinq pays, 17 % des répondants canadiens ont indiqué qu'ils n'ont pas eu recours aux soins médicaux dont ils avaient besoin durant l'année précédente en raison des coûts qu'ils représentaient.

La Cour suprême a récemment rendu une décision regrettable qui a contribué à précariser le système tel que nous le connaissons. À la suite de cette décision, plusieurs provinces ont indiqué au gouvernement fédéral qu'elles avaient l'intention de mettre de côté le système de santé public à payeur unique pour privilégier des systèmes parallèles privés à but lucratif conçus pour permettre à un petit nombre de payer pour passer devant la file d'attente. Le gouvernement libéral fédéral n'a pas encore réagi à cette décision, laquelle constitue la plus importante attaque directe contre le système public de santé.

Le plus alarmant est sans doute l'augmentation phénoménale du prix des médicaments d'ordonnance. Une étude menée en 2005, couvrant la période de 1992 à 2002, a démontré que les dépenses des ménages pour les médicaments d'ordonnance ont bondi de plus de 70 %, une hausse faramineuse considérant qu'au cours de la même période, les dépenses pour l'alimentation, les vêtements et le logement n'ont augmenté que de 11 %.

En même temps, les délais d'attente pour obtenir des soins médicaux sont de plus en plus longs. En plus d'un délai de 8,3 semaines pour consulter un généraliste, les patients doivent attendre une semaine supplémentaire pour un rendez-vous avec un spécialiste, un délai plus long qu'il y a quatre ans. Certains patients doivent attendre jusqu'à 18 mois pour subir une chirurgie de remplacement de la hanche.

Il est temps de mettre fin à la privatisation sournoise des soins de santé encouragée par les Libéraux ainsi qu'à la tendance permettant aux provinces de conclure des partenariats public/privé pour les soins médicaux et de faire en sorte que les gens aient accès à des soins médicaux publics de qualité quand ils en ont besoin.

verso...

## Dans le prochain Parlement, Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler pour :

- **Empêcher toute autre privatisation** et protéger le système public de santé contre le démantèlement et la privatisation.
- **Redonner la dignité aux personnes âgées** en investissant dans les soins de longue durée.
- **Réduire le coût des soins médicaux pour les familles.** Nous prendrons des mesures concrètes pour réduire le coût des soins médicaux pour les familles en instaurant progressivement un régime fédéral d'assurance-médicaments.
- **Mettre en œuvre une mesure viable à la fois** afin d'améliorer de façon constante la qualité des soins de santé publics au cours des quatre prochaines années.

« Un système universel qui ne laisse personne de côté, un point c'est tout. Nous ne pouvons et ne devons pas tolérer que l'accès aux soins médicaux nécessaires diffère d'une province à l'autre. »

Dr Ruth Collins-Nakai  
Présidente, Association médicale  
canadienne (Octobre 2005)

## Freiner la privatisation

### Jack Layton et le NPD s'engagent à lutter pour freiner tout autre démantèlement et privatisation du système de santé du Canada, en mettant en application une Loi sur la protection du système de santé public

- **Jack Layton et le NPD ne permettront pas le démantèlement du système de soins de santé canadien à payeur unique.** Nous nous opposerons à la privatisation du système de soins de santé du Canada.
- **Des fonds publics pour le système public.** Au cours du prochain Parlement, nous incorporerons de nouvelles règles sévères à la Loi et aux ententes qui régissent les paiements de transferts fédéraux aux provinces en matière de santé. Les transferts fédéraux stables et à long terme en matière de santé seront conditionnels à un engagement de la part des provinces et des territoires à l'effet qu'aucun fonds fédéral ne sera utilisé pour subventionner directement ou indirectement tout nouveau système d'assurance-maladie privé à but lucratif couvrant des services médicaux et hospitaliers nécessaires.
- **Mettre fin à l'interfinancement.** Les paiements de transferts fédéraux stables et à long terme en matière de santé seront conditionnels à ce qu'aucun fonds fédéral ne soit utilisé pour couvrir les salaires ou les coûts des médecins et autre personnel médical participant à un nouveau système d'assurance-maladie privé à but lucratif.
- **Imputabilité et mise en application.** Ces nouvelles règles sévères, ainsi que toutes les dispositions de la *Loi canadienne sur la santé*, seront surveillées et rigoureusement mises en application.

## Dignité et respect de nos aînés

Nous nous engageons à investir dans les soins de longue durée pour les personnes âgées.

Comme les Néo-démocrates l'ont souligné au cours des récentes élections provinciales en Colombie-Britannique, les soins de longue durée destinés aux aînés doivent constituer les assises de tout plan de réduction des listes d'attente. Actuellement, de 10 à 25 % des lits pour les soins intensifs sont occupés par des personnes âgées qui sont en attente de soins de longue durée.

L'accroissement des soins de longue durée de bonne qualité, adéquatement réglementés et abordables, contribuera à réduire le fardeau des hôpitaux, les listes d'attente en chirurgie et permettra aux personnes âgées de vivre en toute dignité, comme elles le méritent.

Dans plusieurs régions du Canada, les soins de longue durée sont un aspect malheureusement trop souvent négligé. Il en résulte davantage de stress pour les familles des personnes âgées de même que pour le système de santé. Mais plus encore, il faut réellement tenir compte des besoins des citoyennes et des citoyens qui ont aidé à bâtir notre pays. Ils le méritent amplement.

Nous avons un grand respect à l'égard des contributions antérieures et des besoins actuels des citoyennes et citoyens âgés du Canada. Nous soutenons qu'il faut mettre à la disposition de nos aînés toute une gamme de services de soutien, allant des soins complexes aux soins palliatifs.

- **Comme première mesure concrète, nous mettrons en œuvre un plan viable d'expansion des soins de longue durée, sous réglementation publique, en commençant par 10 000 unités au cours de la première année pour un total de 40 000 unités d'ici 2009, ce qui aidera les aînés à vivre dans le respect et le confort, ainsi qu'à régler l'engorgement des services d'urgence et de soins intensifs.**

## S'attaquer aux coûts des soins de santé : premiers pas vers un régime fédéral d'assurance-médicaments

En 2002, 7,8 millions de ménages canadiens ont déboursé 3 milliards \$ pour leurs médicaments, soit en moyenne 378 \$ par ménage.

Le gouvernement libéral n'a fait preuve d'aucun leadership sur cette question, se contentant de laisser les gens choisir de payer davantage pour les médicaments dont ils ont besoin ou de s'en priver. Dans certains cas, il a même ignoré ses propres rapports publiés il y a près d'une décennie, comme les recommandations de longue date proposant de réduire les coûts associés à la santé par l'achat en vrac de médicaments dont les prix ont augmenté en flèche sous ce régime libéral.

**Jack Layton et le NPD soutiennent que cette question doit être une priorité au sein du prochain Parlement. Nous nous engageons à créer un régime fédéral d'assurance-médicaments.**

- **Nous miserons sur l'offre des provinces et des territoires et travaillerons ensemble pour élaborer et mettre en œuvre progressivement un régime fédéral d'assurance-médicaments** en nous attaquant d'abord aux médicaments les plus coûteux et en élargissant graduellement la couverture, à mesure que les finances le permettront, jusqu'à ce que le régime devienne universel.
- **Nous éliminerons d'abord graduellement la disposition permettant la modification progressive des brevets.** Ainsi, nous pourrions accélérer la mise en marché des médicaments génériques moins coûteux. Nous interdiront ensuite aux compagnies pharmaceutiques de faire de la publicité directement auprès des consommateurs, afin de diminuer la consommation de médicaments d'ordonnance.

verso...

La mise en œuvre d'un tel régime fédéral serait bénéfique pour la population, les entreprises et notre économie.

- **Les employeurs obtiendraient ainsi un avantage concurrentiel significatif par rapport à leurs homologues américains.**
- **Lors du Sommet de 2004, les premiers ministres provinciaux ont estimé que la mise en œuvre d'un régime fédéral d'assurance-médicaments permettrait de dégager une économie globale de l'ordre de 2 milliards \$. Les provinces et les territoires attendent maintenant que le gouvernement fédéral fasse preuve du leadership que cet engagement du NPD peut offrir.**

En 2002, les dépenses relatives aux médicaments engagées par le secteur public canadien représentaient un pourcentage beaucoup moins élevé (38%) que celles des secteurs publics en Allemagne (75 %), en France (67 %) et aux Pays-Bas (57 %).

Institut canadien d'information sur la santé, 2005

## Libérer les lits dans les hôpitaux : Offrir à nos proches de vrais soins à domicile.

Le secteur des services pour les malades hospitalisés au Canada ne cesse de diminuer au profit des soins à domicile et dans la communauté. Depuis 1995, plus de 275 hôpitaux dans l'ensemble du pays ont été soit fermés, fusionnés ou convertis en d'autres types de services. Le nombre autorisé de lits est beaucoup moins élevé et le nombre de patients dans les services hospitaliers de chirurgie d'un jour a augmenté. Les séjours plus courts dans les hôpitaux, les retours hâtifs à la maison, et le recours aux services en clinique externe ont contribué à augmenter la demande de soins à domicile.

Des personnes qui, dans le passé, n'auraient pas survécu à une maladie ou blessure grave vivent aujourd'hui avec des maladies chroniques qui nécessitent l'accès à des soins constants et/ou des outils technologiques dans leur domicile ou dans d'autres types d'installations communautaires.

La majorité des Canadiens (53 %) préféreraient avoir le choix de se rétablir à la maison à la suite d'une maladie ou d'une chirurgie. Toutefois, le secteur des soins à domicile est confronté à un grave problème d'offre et de demande. Les demandes continuent d'excéder de loin notre capacité à donner des services. Au chapitre des soins aux personnes âgées, par exemple, l'*Association for the Fifty-Plus* du Canada a indiqué que 2,1 millions de Canadiens agissent comme soignants naturels pour les membres vieillissants de leur famille. Sans soins à domicile appropriés, de nombreuses personnes âgées se retrouvent dans les lits réservés aux soins de courte durée des hôpitaux ajoutant ainsi au problème global des listes d'attente.

La *Commission Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada* a dévoilé que les Canadiennes et les Canadiens voulaient que la priorité soit accordée aux soins à domicile. Ils savent que cela contribuera à diminuer le recours aux lits des hôpitaux beaucoup plus coûteux, à augmenter les diverses options de soins pour les malades en phase terminale et à maintenir les gens en santé et plus longtemps. Les soins à domicile demeurent une solution médicalement et financièrement efficace et satisfaisante au plan personnel.

## Jack Layton et le NPD s'engagent à fournir les soins à domicile dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin.

- **Élargir la prestation de soins à domicile**, notamment les soins de post-hospitalisation, les services et les interventions en santé mentale et les soins palliatifs aux malades en phase terminale au cours des six derniers mois de leur vie. Nous travaillerons de concert avec les provinces et territoires pour mettre en œuvre le Transfert en matière de soins à domicile proposé dans le rapport Romanow.

Actuellement, au Canada, il manque 3 000 médecins de famille et le nombre de médecins pratiquants est moins élevé qu'il y a une dizaine d'années. Ce nombre pourrait passer à 6 000 en 2011 si aucune mesure n'est prise.

Collège des médecins de famille du Canada

## Soutenir les soignants : Les professionnels de la santé sont à la base d'un système de santé solide.

Un accès rapide aux soins de santé ne sera possible que si nous disposons d'un nombre suffisant de personnel pour prodiguer ces soins, soit suffisamment de médecins, d'infirmières autorisées, d'infirmières praticiennes et d'autres professionnels de la santé.

Un des principaux obstacles à la rapidité d'accès des soins de santé est la pénurie de professionnels de la santé — les gens qui prodiguent ces soins.

Il est donc nécessaire de financer adéquatement les programmes d'études et de formation et de reconnaître et respecter les professionnels de la santé. De plus, il faut recruter et maintenir en poste les divers professionnels de la santé et déployer des efforts soutenus pour promouvoir les carrières dans les sciences de la santé.

Afin d'améliorer l'accès des patients aux professionnels de la santé dont ils ont besoin, il est essentiel d'accroître les admissions dans les programmes d'études et de formation en sciences de la santé au Canada ainsi que d'élargir les postes de formation postdoctorale.

Un défi majeur à relever pour remédier à ce problème est de faire en sorte que les infirmières praticiennes puissent travailler dans les communautés aussitôt que possible. Les infirmières praticiennes sont des spécialistes des soins primaires et préventifs dans la communauté, ayant une formation supérieure qui leur permet de prodiguer des soins médicaux variés, notamment poser un diagnostic, prescrire des médicaments, commander des tests diagnostiques et soigner les patients souffrant de maladies aiguës communes et chroniques.

Stratégiquement, financièrement et médicalement parlant, il n'existe pas de meilleur moyen pour venir en aide à notre système de santé que d'accroître le rôle et le nombre des infirmières autorisées et des infirmières praticiennes.

**On estime que 4000 médecins diplômés de l'étranger pourraient être admissibles à des postes de résidents s'ils étaient disponibles.**

Le Groupe de travail Deux :  
Une stratégie en  
matière d'effectifs médicaux  
pour le Canada

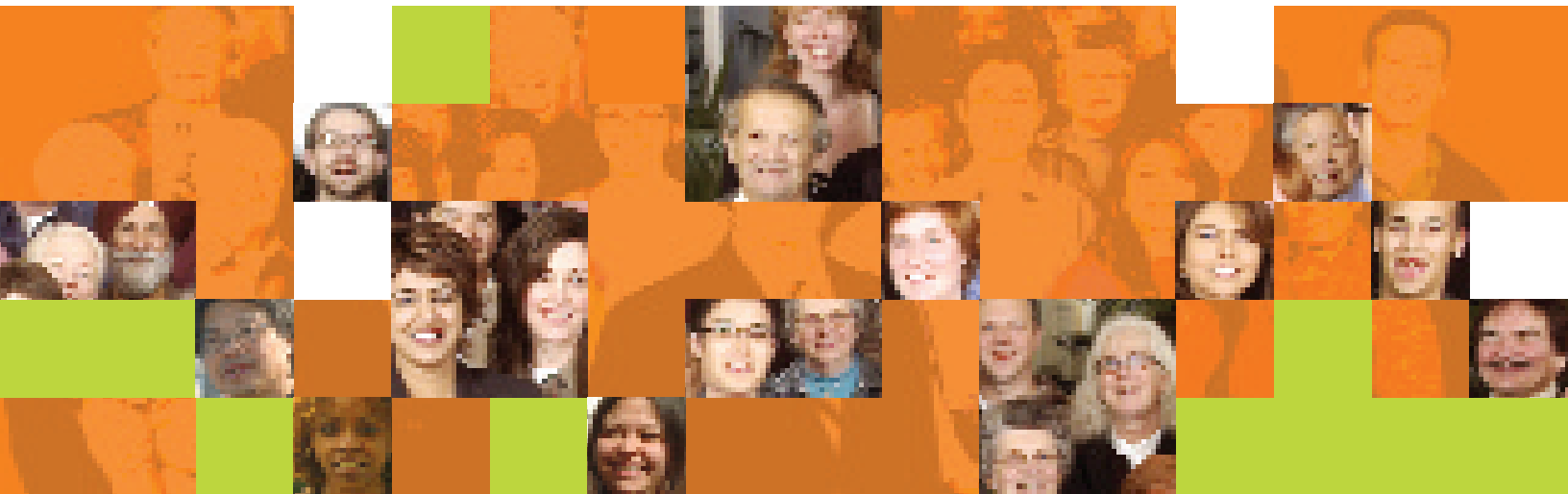
### Jack Layton et le NPD s'engagent à augmenter le nombre d'infirmières autorisées, d'infirmières praticiennes, et de professionnels de la santé.

- **Investir pour augmenter le nombre de professionnels de la santé nouvellement formés et perfectionnés, particulièrement les infirmières autorisées et les infirmières praticiennes** en finançant les programmes et initiatives d'éducation et de formation. Nous commencerons par l'investissement en éducation et en formation en vue de former et d'employer 16 000 professionnels de la santé de plus au sein du système canadien.
- **Augmenter le soutien aux initiatives provinciales et territoriales en matière de santé** et aux stratégies conjointes fédérales, provinciales et territoriales, comme la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer, qui contribuent à réunir les groupes constituants pour travailler sur divers problèmes de santé; efforts qui sont souvent menés par les centres et les programmes de santé communautaire.

## Les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle :

Le NPD est le seul parti qui propose un projet de loi sur la protection des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle (« Loi sur les Canadiens vivant avec une limitation fonctionnelle ») et qui a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de cette législation par le biais d'une consultation de grande ampleur.

- Nous nous engageons à déposer ce projet de loi à la première occasion.





# Protéger la qualité de notre air et de notre eau – sévir contre les pollueurs

**Aucun dossier n'a été traité aussi lamentablement que celui de l'environnement sous le gouvernement libéral de Paul Martin. Là encore, des promesses brisées.**

Alors qu'ils étaient dans l'opposition, des années 80 jusqu'au début des années 90, les Libéraux ont fustigé Brian Mulroney après l'avoir exhorté de fixer un objectif significatif de réduction de la pollution. Une fois au pouvoir, les Libéraux ont abaissé l'objectif du gouvernement Mulroney trahissant ainsi leur propre volonté de réduire de manière significative la pollution responsable des changements climatiques et du smog.

À titre de porte-parole du Parti libéral en matière d'environnement et auteur du Livre rouge de 1993, Paul Martin avait personnellement promis qu'en 2005, les émissions de gaz à effet de serre au Canada seraient réduites de 20 %. Ces émissions ont plutôt augmenté de 24 %. Onze organisations environnementales ont déclaré que le plan de Kyoto des Libéraux n'arrive tout simplement pas à remplir la promesse de réduction de la pollution que le Canada a pourtant faite au reste du monde.

Après 12 ans de gouvernement libéral, l'air et l'eau du Canada sont plus pollués et nous régressons toujours.

La négligence des Libéraux à l'égard de l'environnement met en péril notre patrimoine naturel et notre qualité de vie. La population a droit à de l'air pur, de l'eau et des sols non contaminés, et nous devons préparer notre économie à prospérer dans la perspective d'un siècle plus vert.

Une fois encore, les faits parlent d'eux-mêmes : au cours de la décennie de 1993 à 2003, l'augmentation moyenne des émissions de gaz à effet de serre du Canada a été pratiquement le double de celle de tous les pays de l'OCDE, et plus élevée que celle de la France, du Royaume-Uni, du Mexique et de la plupart des pays de l'Europe de l'Est. De plus, les émissions de gaz à effet de serre du Canada augmentent plus rapidement que celles des États-Unis de George Bush.

Si la situation est devenue si alarmante c'est qu'il s'agit d'un problème ignoré pendant trop longtemps par le gouvernement libéral. Au cours de la dernière session parlementaire, les Libéraux ont voté contre des mesures raisonnables, notamment des normes obligatoires d'efficacité énergétique des véhicules, alors que Jack Layton et le NPD ont réussi à obtenir des résultats par le biais du budget du NPD. Ce budget prévoit des investissements de 900 millions \$ pour des initiatives environnementales relatives à l'efficacité énergétique et aux réseaux de transport en commun.

**Les problèmes de santé causés par la pollution de l'eau coûtent en général aux Canadiens 300 millions \$ par année.**

Environnement Canada

verso...

## Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler au sein du prochain Parlement pour que le gouvernement soit vraiment responsable à l'égard de l'environnement.

Nous avons présenté un plan environnemental détaillé en janvier 2005 dont voici les principaux éléments :

### Protéger la qualité de l'air, de l'eau et des sols

Il nous faut des mesures législatives pour protéger la qualité de l'air, de l'eau et des sols.

- **Chaque année, on compte plus de 1 000 avertissements sur la nécessité de « faire bouillir l'eau » dans l'ensemble du pays.**
- **Le taux de mortalité causé par des maladies respiratoires chroniques est deux fois plus élevé qu'il y a 40 ans.**
- **Les maladies respiratoires sont la principale cause d'hospitalisation des enfants de moins de 10 ans.**
- **Une récente étude a permis d'identifier la présence d'un cocktail d'une douzaine de substances toxiques dans notre corps, des polluants que nous absorbons en raison de leur présence dans l'air, l'eau et notre alimentation.**

Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler pour présenter et faire adopter trois lois majeures pour sévir contre les grands pollueurs et garantir un environnement plus sain pour les générations actuelles et futures.

- **Loi sur la qualité de l'eau : pour établir des normes et des mesures fédérales de protection de l'eau dans les champs de compétence régis par le gouvernement fédéral, comme les réserves des Premières Nations.** La réglementation sur la qualité de l'eau en vertu de cette loi établirait des normes sur l'évacuation des déchets solides, la gestion des déversements, les opérations et la réhabilitation de sites miniers, les exploitations forestières et agricoles et l'utilisation des pesticides. En dernier lieu, dans le cadre de cette législation, le programme de financement des infrastructures proposé par le NPD fournira les sommes nécessaires pour améliorer les réseaux publics d'égouts et d'aqueducs.
- **Loi sur la qualité de l'air : pour fixer et atteindre un objectif afin de respecter nos engagements à l'égard de l'Accord de Kyoto.** En 1993, les Libéraux se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % avant 2005, à partir des niveaux de 1990. Or, les émissions ont plutôt augmenté de 24 %. La Loi sur la qualité de l'air du NPD visera à remédier à la négligence des Libéraux et à fixer un objectif ferme d'ici 2020, afin que les émissions du Canada soient de 25 % moins élevées qu'en 1990.
- **Loi sur les pollueurs-payeurs et sur la réduction de la pollution toxique : cette loi sera une refonte de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (législation canadienne sur la pollution) et visera à intégrer le principe du pollueur-payeur et à remplacer les mesures volontaires actuelles par des mesures obligatoires de prévention de la pollution.** Cette loi accorde ainsi la priorité à la protection des citoyennes et des citoyens ainsi que de leur santé, plutôt qu'aux besoins des grands pollueurs : le fardeau de la preuve reviendrait à l'industrie de prouver qu'un produit chimique est sans danger avant de le mettre sur le marché. Ce type de sanction contre les pollueurs est depuis longtemps attendu au Canada et est conforme aux initiatives prises par d'autres pays industrialisés. Par exemple, l'Union européenne a déjà imposé une interdiction aux industries de déverser certaines substances toxiques dans l'environnement.

# Énergie propre et renouvelable, et économie d'énergie pour la population

Le bilan de consommation énergétique du Canada est lamentable. Au cours de la décennie entre 1993 et 2003, notre consommation d'énergie a augmenté de 19 %, un taux plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE et des États-Unis.

Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler au sein du prochain Parlement pour réduire notre dépendance à l'égard de carburants fossiles, pour aider les Canadiennes et les Canadiens à appliquer des mesures d'économie d'énergie et pour promouvoir l'utilisation d'autres sources d'énergie renouvelables et propres, en mettant en œuvre le plan de Kyoto du NPD pour que nous puissions respecter les obligations internationales du Canada. En ce faisant, ces initiatives contribueront à créer des milliers d'emplois décents.

- **Mettre en œuvre un programme fédéral d'amélioration du rendement énergétique des résidences, des immeubles commerciaux, industriels et gouvernementaux** fondé sur des modèles utilisés par les gouvernements locaux et provinciaux qui ont prouvé leur efficacité. Par le biais de ce programme créateur d'emplois, le gouvernement verserait des crédits initiaux qui seraient remboursés par les économies d'énergie réalisées ultérieurement.
- **Présenter de nouveaux codes du bâtiment pour les résidences et les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels** et allouer des incitatifs financiers à la construction d'immeubles conformes à ces codes.
- **Améliorer l'efficacité énergétique de notre réseau de transport**
  - Prévoir un financement fédéral beaucoup plus élevé affecté aux réseaux de transport public et de transport ferroviaire de marchandises et de passagers, ainsi qu'aux autres options de transport léger comme des installations pour les vélos et les piétons.
  - Exiger, d'ici 2010, le remplacement progressif de 10 % des sources non-renouvelables de carburant des véhicules par de l'éthanol fabriqué localement au Canada et prévoir des hausses ciblées d'utilisation du biocarburant.
- **Lutter contre le smog en encourageant la construction et l'achat de véhicules écologiques**
  - Encourager la construction de véhicules canadiens sans ou à faible émission, de nouveaux modèles de véhicules pour maintenir l'industrie automobile canadienne en opération.
  - Établir des normes obligatoires sur les émissions, auxquelles se sont opposés les Libéraux, applicables à tous les véhicules et modelées d'après les normes imposées par la Californie.
  - Prévoir des incitatifs financiers pour l'achat de véhicules utilisant des carburants alternatifs, soutenir le développement du marché intérieur, des activités de recherche et de développement et de la production de composantes au Canada.
- **Augmenter la part du Transfert de la taxe sur l'essence aux municipalités à 5 cents par litre tel que** revendiqué par la Fédération canadienne des municipalités pour des initiatives de transport durable comme le transport en commun, les infrastructures pour les vélos et les piétons, ainsi que les routes rurales.
- **Exiger la conformité de tous les nouveaux appareils électroménagers vendus au Canada à la norme d'économie d'énergie *Energy Star*.**

# Énergie propre et renouvelable, et économie d'énergie pour des emplois et notre économie

## Jack Layton et les Néo-démocrates s'engagent à travailler pour :

- **Prévoir des incitatifs financiers à la production d'énergies solaire, éolienne, hydraulique et celle tirée de la biomasse, ainsi qu'à d'autres sources renouvelables d'électricité provenant de la cogénération et des petites installations communautaires.** Ce secteur représente un potentiel de forte croissance d'emplois. Selon le syndicat représentant les travailleurs de l'énergie, atteindre nos objectifs de Kyoto pourra contribuer à créer 3 000 nouveaux emplois dans le domaine de l'énergie. Par contre, si le Canada ne commence pas à investir dans les nouvelles énergies de ce siècle, ce sont les pays plus prévoyants en la matière qui créeront ces emplois.
- **Obtenir le leadership du gouvernement fédéral et prévoir un appui financier à l'établissement d'un réseau d'interconnexion est-ouest** pour venir en aide aux provinces dépendantes de sources d'énergie non-renouvelables afin de réduire la consommation de carburants fossiles et de lutter contre le smog.
- **Garantir des engagements fédéraux pour produire de l'énergie renouvelable**
  - Améliorer de 75 % le rendement énergétique de tous les immeubles utilisés par le gouvernement fédéral et ses agences entre 2006 et 2010.
  - Créer un organisme commun d'achat de véhicules utilisant des sources alternatives de carburant pour les agences fédérales. Les gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux ainsi que leurs organismes pourraient y participer.
- **Diminuer progressivement les subventions versées à la production et la consommation d'énergie non renouvelable**, et investir ces fonds publics dans les sources d'énergie renouvelable dans un cadre de neutralité fiscale.
- **Garantir qu'aucun nouveau financement fédéral ne sera versé à la production d'énergie nucléaire.**
- **Protéger le moratoire sur le forage au large des côtes de la Colombie-Britannique et s'opposer au forage pétrolier dans les Grands Lacs.**
- **Adopter une stratégie de transition pour la création de bons emplois et d'une économie éco-énergétique**
  - Adopter une politique de fabrication canadienne pour les projets d'énergie renouvelable.
  - Travailler en collaboration avec les communautés et les travailleurs pour susciter le développement d'une base économique viable et durable.
  - Prévoir un soutien au revenu, à l'éducation et à la formation pour les travailleurs touchés par les changements environnementaux d'une durée maximale de trois ans.
  - Assurer une transition graduelle et bien planifiée par des préavis et un soutien aux initiatives d'adaptation dans les lieux de travail et les collectivités.

## Transparence et respect de l'étiquetage des aliments

- **Nous visons à respecter le droit des consommatrices et des consommateurs d'être informés** par le biais de l'étiquetage des produits contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM).

## Protéger notre patrimoine naturel

Aujourd'hui, toutes les nations de la planète sont appelées à protéger leur part du patrimoine naturel et les habitats fauniques. C'est une responsabilité que nous devons assumer non seulement pour nos citoyens et nos citoyennes, mais aussi pour ceux et celles avec qui nous partageons la planète.

Mais ce que nous avons vu des Libéraux, c'est un écart marqué entre leurs engagements et leur bilan, comme par exemple dans le cas du réseau des parcs nationaux depuis longtemps promis et qui n'est toujours pas complété.

### Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler au sein du prochain Parlement afin qu'Ottawa prenne au sérieux sa responsabilité visant à protéger le patrimoine naturel du Canada :

- **En complétant le réseau des parcs nationaux en commençant par l'agrandissement du Parc national Nahanni et en établissant de nouvelles aires marines de conservation d'un océan à l'autre.**
- **En établissant un Fonds fédéral de conservation de 250 millions \$ provenant du gouvernement fédéral et d'un autre montant de 750 millions \$ sollicité auprès des autres paliers du gouvernement, des ONG, des groupes communautaires et d'autres sources.** Ce Fonds visera à préserver les réserves fauniques, à susciter la pleine participation des peuples autochtones et à inciter les Canadiens à faire leur part pour la conservation dans leurs collectivités.
- **En réaffirmant un solide leadership sur les questions liées à la protection des Grands Lacs,** en commençant par l'adoption d'une position initiale ferme pour renégocier avec les États-Unis l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'eau des Grands Lacs.
- **En préservant les forêts anciennes du Canada pour les générations futures.**  
Le NPD a l'intention de travailler en collaboration avec les divers intervenants, les communautés forestières, les peuples des Premières Nations et les groupes environnementalistes dans le but de protéger les grandes étendues de forêt vierge du Canada, comme la forêt boréale, et de veiller à l'établissement de parcs fauniques adéquats et à l'application des principes de développement durable dans la gestion des forêts.
- **En améliorant les règles environnementales canadiennes relativement aux espèces menacées** afin que la politique ne l'emporte pas sur notre responsabilité d'appliquer les meilleures méthodes scientifiques lorsque des espèces sont menacées d'extinction.

# Respecter les obligations du Canada à l'égard des peuples métis, inuits et des Premières Nations

**Les peuples autochtones du Canada contribuent de manière significative à l'amélioration de la société canadienne et du monde, que ce soit dans les arts, les médias, les sciences, au sein des gouvernements, des entreprises, dans la santé ou l'éducation.**

Toutefois, des années de négligence ont fait en sorte que des centaines de milliers de personnes issues des communautés autochtones, tant sur les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci, ont été privées de la possibilité de réaliser leur plein potentiel, d'être logées convenablement dans un environnement sain, d'obtenir des services de bonne qualité et de jouir d'un bon état de santé et d'un bien-être général.

Il est tout à fait inacceptable que le Canada n'accorde pas aux peuples autochtones la place ni l'importance qui leur reviennent pour pouvoir exercer leurs droits et partager leurs talents. Il est temps d'assumer un réel engagement à l'égard des peuples autochtones.

Malgré l'espoir d'un avenir meilleur que laissaient entrevoir les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones, la politique des Libéraux à l'égard des peuples autochtones s'est enlisée dans des processus sans fin qui ne vont nulle part. Encore le statu quo, encore des promesses rompues, encore des litiges, encore des droits bafoués.

Encore d'autres négociations coûteuses et stériles, des discussions sur l'autonomie gouvernementale qui ne mènent nulle part, des tables rondes qui tournent en rond, des réunions des premiers ministres qui prennent des engagements sans instaurer de mécanismes assurant l'application et l'imputabilité, et encore de généreuses promesses dans les discours du Trône en attendant des budgets ou de nouvelles réunions et encore d'autres promesses. Tout, sauf des résultats concrets.

Nous devons mettre en application les recommandations contenues dans le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones et le rapport Penner sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones de 1983. Nous devons aussi nous assurer que les engagements, comme celui fait à Kelowna, sont rapidement mis en application.

Il est inacceptable que le Canada se comporte en colonisateur qui maintient des collectivités entières dans la dépendance et qui refuse à des millions de personnes la possibilité de contribuer à leur propre bien-être et à la prospérité du Canada.

L'incertitude et les nombreux litiges risquent de perdurer tant qu'on ne règlera pas les questions laissées en suspens, qu'on ne répondra pas aux besoins pressants et qu'on ne respectera pas les obligations légales du Canada.

Au cours de la dernière session parlementaire, Jack Layton et le NPD ont obtenu des résultats pour les peuples autochtones : une part du budget du NPD a été affectée à la construction de logements et à l'éducation des peuples autochtones. Au sein du prochain Parlement, Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler de concert avec les peuples métis et inuits et ceux des Premières Nations pour répondre aux questions cruciales qui les concernent et qui interpellent le pays tout entier, notamment en prenant les 12 mesures prioritaires suivantes :

- **Reconnaître la responsabilité du Canada à l'égard des abus commis dans les pensionnats autochtones** en versant rapidement une indemnité globale, en instaurant un processus de redressement des torts et en faisant en sorte que le Premier ministre présente des excuses publiques à la Chambre des communes. Jack Layton et le NPD mettront fin au gaspillage gouvernemental de millions de dollars qui ont servi à contester des revendications légitimes et mettre en doute la bonne foi des victimes.
- **Prendre la responsabilité de trouver une issue favorable aux revendications autochtones** comme le suggère le rapport du Groupe de travail mixte de 1998 qui recommande un système indépendant et efficace de règlement de différends sur les questions territoriales. Afin que le Canada puisse se conformer à ses obligations légales, Jack Layton et le NPD s'engagent à mettre sur pied une commission indépendante, chargée de rendre des décisions sur des revendications précises, et à élaborer une politique détaillée visant à respecter les règlements conférés par traité.
- **Développer en priorité des économies communautaires pour les populations autochtones** en leur fournissant les infrastructures qui leur permettront de participer pleinement à la prospérité du Canada. Cette mesure comprendra l'imposition, par voie législative, de réformes financières pour donner un plus grand accès aux capitaux en vue du développement d'économies communautaires et favoriser une plus grande participation à la gestion des ressources naturelles dans une perspective de développement durable.
- **Appuyer les initiatives des Premières Nations, des Métis et des Inuits visant à améliorer la santé**
  - Fournir des logements adéquats, de l'eau potable et des infrastructures.
  - Respecter l'usage de la médecine traditionnelle autochtone en y intégrant des pratiques occidentales complémentaires afin d'offrir des soins de qualité.
  - Répondre aux besoins uniques des collectivités nordiques et isolées en matière de santé.
  - Encourager les modes d'alimentation, de mise en forme et d'allaitement traditionnels.
  - Travailler de concert avec les peuples métis, inuits et les Premières Nations afin d'élaborer des stratégies holistiques détaillées ayant pour cible la santé mentale et le bien-être, et centrées plus particulièrement sur la guérison et la prévention de la toxicomanie et du suicide.
- **En matière de justice, privilégier une approche axée sur la réhabilitation qui proposera** d'autres alternatives à l'attrait exercé par les gangs sur les jeunes autochtones en encourageant le développement de structures de réhabilitation de même qu'un système de justice réparatrice qui vient en aide également aux victimes d'actes criminels.



- **S'assurer que les collectivités métisses, inuites et des Premières Nations disposent d'infrastructures, de logements adéquats et d'eau potable, ainsi que d'autres services équivalents à ceux auxquels ont accès les Canadiennes et les Canadiens** en respectant les décisions et les connaissances des collectivités autochtones, en offrant une formation aux membres des collectivités locales afin qu'ils puissent assurer l'entretien et le fonctionnement des infrastructures et en priorisant l'implantation d'usines de traitement des eaux et des égouts.
- **Respecter l'application du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale** en créant un cadre légal pour l'établissement des gouvernements autochtones et en reconnaissant leur légitimité et leur juridiction incarnées par une fonction publique adéquatement formée et rémunérée; en soutenant les mécanismes gouvernementaux qui ont l'appui des collectivités et des nations, notamment leurs propres processus d'imputabilité et d'appel, de défense des droits de la personne, leurs procédures de vérification et de désignation des biens matrimoniaux, et en encourageant le rétablissement des activités de la société civile et des organisations communautaires non gouvernementales.
- **Rétablir l'usage des langues autochtones** en renforçant les collectivités et la culture des Métis, des Inuits et des Premières Nations et en soutenant leurs efforts pour rétablir (pour la présente génération) l'usage des langues autochtones. Jack Layton et le NPD veilleront à constituer un répertoire d'enseignants qualifiés de langues secondes et à leur procurer des postes d'enseignement.
- **Assurer la sécurité des femmes métisses, inuites et des Premières Nations peu-importe où qu'elles sont au Canada**, en appliquant immédiatement les recommandations du rapport d'Amnistie Internationale « *On a volé la vie de nos soeurs* » et en soutenant les efforts des femmes autochtones pour créer des centres de convalescence et leur offrir des possibilités d'études et de formation.
- **Mettre l'accent sur l'éducation et la formation des enfants, des jeunes et des adultes** en encourageant la participation des secteurs public et privé, de concert avec le gouvernement fédéral, à l'élaboration de programmes qui viseront à offrir à des dizaines de milliers de personnes des possibilités d'emploi dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux, des sciences, des affaires, du génie, du commerce et de l'entrepreneuriat.
- **Assurer la participation équitable des peuples et gouvernements métis, inuits et des Premières Nations à la gérance de l'air, de l'eau et des sols exercée par le Canada.**
  - Encourager des choix de carrière en environnement.
  - Prévoir des postes précis dans les conseils, les commissions et les délégations internationales.
  - Assurer la participation équitable dans les projets et activités liés à l'environnement, particulièrement ceux ayant trait aux changements climatiques.
- **Tenir les gouvernements responsables à l'égard de leurs promesses et obligations** en nommant un commissaire parlementaire chargé d'appliquer des normes internationales, et mutuellement acceptables, et de présenter régulièrement un rapport public sur la conduite du gouvernement. Le commissaire sera chargé de recevoir les plaintes sur les actions ou les omissions du gouvernement et de faire enquête, d'en négocier le règlement et d'en faire rapport au Parlement lorsque les recommandations sont ignorées ou mises en œuvre.



# Mettre un terme à la corruption des Libéraux et responsabiliser les politiciens

Au cours des derniers mois, les Canadiennes et les Canadiens ont assisté au spectacle quasi quotidien de révélations sur les agissements frauduleux du Parti libéral.

- Des centaines de millions de dollars de fonds publics... gaspillés.
- Des dizaines de millions de dollars disparus ou détournés par des représentants corrompus et des amis du Parti libéral ce qui constitue, pour le juge Gomery, un réseau de pots-de-vin.
- Le mépris désinvolte de la démarcation entre les intérêts du gouvernement et ceux du Parti libéral, entre les rôles des militants et des lobbyistes libéraux, entre les lobbyistes et les fonctionnaires, et entre les politiciens et les lobbyistes.
- Malgré la déclaration de Paul Martin selon laquelle il mettrait fin au « copinage », nous avons assisté à une succession interminable de nominations d'anciens politiciens, candidats et adjoints politiques du Parti libéral.
- Les nombreux cas où Paul Martin a ignoré les votes majoritaires du Parlement, dont celui où il a adopté un projet de loi qui avait été rejeté par le Parlement.

Le rapport du juge Gomery sur le scandale libéral des commandites devrait sonner l'alarme. Une alarme révélant une culture de récompenses des amis bien placés au sein du Parti libéral actuel. Une culture qui nécessite un grand ménage.

« Le Parti libéral ne peut échapper à ses responsabilités pour les écarts de conduite de ses dirigeants et de ses représentants. »

Juge John Gomery  
Sur le scandale libéral  
des commandites  
(Novembre 2005)

## À ce sujet, examinons la façon de faire de Paul Martin et des Libéraux :

- Les règles régissant son personnel politique sont discrétionnaires.
- Il a ignoré les recommandations des comités parlementaires adoptées par tous les partis pour prévenir des scandales.
- Il n'a pas tenu sa promesse sur la réforme démocratique.
- Il doit beaucoup trop à certains lobbyistes du monde des affaires pour accepter l'urgente réforme si nécessaire.

Paul Martin a déjà promis d'agir. Sans doute, il fera encore et encore la même promesse. Or, nous ne pouvons faire confiance à des Libéraux pour sévir contre la corruption des Libéraux.

Jack Layton et le NPD ont réagi à cette crise de confiance au sein du gouvernement avec un plan d'action pour mettre un terme à la corruption et rendre le gouvernement vraiment responsable envers les Canadiennes et les Canadiens. En effet, en octobre 2005, Ed Broadbent a déposé le premier plan jamais présenté par un parti politique fédéral pour que ceux et celles qui exercent le pouvoir respectent un code d'éthique et agissent de manière responsable.

## Dans le prochain Parlement, Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler pour que ce plan devienne une loi canadienne.

- **Retirer le pouvoir détenu par les lobbyistes et s'assurer que toutes les décisions sont ouvertement rendues :**
  - En obligeant les lobbyistes à présenter annuellement un compte-rendu sur leurs activités politiques.
  - En imposant des sanctions sévères pour toute infraction à la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*.
  - En s'assurant que les frais de lobbyistes sont dévoilés et que le versement d'honoraires conditionnels à des profits soit interdit.
  - En interdisant aux entreprises (y compris les propriétaires, les partenaires, les employés ou leurs filiales) d'agir en tant que consultantes auprès d'agences gouvernementales ou de ministères en même temps qu'elles s'adonnent à des activités de lobbying.
- **Procéder aux nominations en fonction du mérite et non en fonction des liens politiques.**

### **Les liens des Libéraux et les nominations de Paul Martin**

Le 14 septembre 2004 : nomination de son directeur des communications, Mario Laguë, au poste d'ambassadeur au Costa Rica.

Le 24 mars 2005 : nomination de l'ancien député libéral, Art Eggleton, au Sénat jusqu'en 2018, même s'il a été forcé de démissionner du cabinet pour avoir refilé des contrats à sa petite amie.

Le 2 août 2005 : nomination du député libéral défait et son loyal ami, Stan Keyes, au poste de consul général du Canada à Boston.

Le 2 août 2005 : nomination au Sénat, jusqu'en 2024, de son proche ami, organisateur de la course à la chefferie de 2003 et ancien député libéral, Dennis Dawson.

Le 2 août 2005 : nomination au Sénat, jusqu'en 2017, du directeur du club élite de donateurs du Parti libéral, Rod Zimmer.

Le 29 août 2005 : nomination au Sénat de son secrétaire principal, Francis Fox.

- **Avant toute nomination des juges à la Cour suprême, s'assurer qu'un comité indépendant fournisse au Comité de la justice de la Chambre des communes les critères d'examen et de débat.** Les nominations des juges devront être évaluées en fonction de critères publics.
- **Mettre fin aux nominations abusives d'autres fonctionnaires publics :**
  - En convertissant un plus grand nombre de nominations de gouverneurs en conseil (GC) en postes réguliers de la fonction publique.
  - En établissant un comité consultatif indépendant pour élaborer les critères de nomination des GC et agir en tant que bureau central recommandant les nominations au Premier ministre et aux ministres responsables.
  - En exigeant l'approbation des comités parlementaires pour les nominations de cadres supérieurs et de membres des conseils d'administration des organismes et sociétés d'État.
- **Améliorer la législation sur l'accès à l'information du Canada :**
  - En étendant l'application de la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels aux sociétés et organismes d'État qui en sont actuellement exclus, y compris les organisations sans but lucratif constituées en société qui reçoivent au moins deux tiers de leur financement du gouvernement fédéral.
  - En assujettissant à la Loi les ministres du Cabinet et leur personnel.
  - En éliminant les obstacles financiers et les limites de temps déraisonnables à l'accès à l'information.
  - En identifiant les documents du Cabinet qui doivent être ou ne doivent pas communiqués.
  - En facilitant l'accès du public aux contrats de tierce partie et en offrant un accès gratuit aux sondages d'opinion publique.
- **Adopter une nouvelle loi de protection des dénonciateurs applicable aux secteurs privé et public qui :**
  - Prévoit une protection légale des dénonciateurs d'actes fautifs contre toutes représailles, à l'interne comme à l'externe, y compris l'imposition d'amendes et d'emprisonnement contre toute personne qui imposerait des représailles.
  - Établit un poste d'agent responsable des dénonciations choisi par le Parlement, auquel il devra faire rapport et qui aura des pouvoirs étendus d'enquête et de déclaration.
- **Adopter une nouvelle loi d'imputabilité à l'électorat qui responsabilisera les députés devant leurs électeurs lorsqu'ils décident de changer d'allégeance politique.** Cette mesure exige que les députés doivent démissionner de leur siège et se faire réélire s'ils choisissent de changer d'allégeance politique ou de rejoindre un parti une fois qu'ils auront été élus comme indépendants. Toutefois, les députés auraient le choix de quitter leur parti et siéger comme indépendants sans avoir à déclencher une élection partielle.

verso...

- **Adopter une loi « Élections à date fixe »** qui retirera du parti gouvernant le pouvoir de décider du calendrier électoral en adoptant des élections à date fixe.
- **Adopter une nouvelle loi d'imputabilité dans les courses à la chefferie des partis politiques.** Jack Layton et le NPD veilleraient à l'adoption de lois visant à établir des limites quant aux dépenses des courses à la chefferie des partis politiques afin qu'elles demeurent justes, démocratiques et exemptes de corruption.
- **Déposer un projet de loi « Chaque vote compte » visant à remplacer le système électoral fédéral du Canada par un système électoral mixte qui combine la représentation de députés par circonscription à un système de représentation proportionnelle.** Quatre-vingt-dix pour cent des pays démocratiques du monde, dont l'Allemagne, l'Australie, l'Écosse, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande ont abandonné ou modifié de manière significative leur système électoral pour remédier aux mêmes types de problèmes d'équilibre régional, d'ethnique, de politique et de représentation hommes-femmes. Selon la recommandation de la Commission du droit du Canada, l'équité nécessite un système électoral mixte qui combine des députés individuellement élus par leur circonscription à la représentation proportionnelle.

Or, le gouvernement libéral a empêché cette démarche. Grâce à une motion présentée par Ed Broadbent, un comité permanent a recommandé la tenue d'un processus de consultation citoyenne parallèle à une initiative parlementaire sur la réforme électorale prévue pour l'automne 2005. Rien n'a été fait. Ce qui en dit long sur la préoccupation de Paul Martin au sujet du « déficit démocratique ».

Il est peut-être dans l'intérêt du Parti libéral du Canada de bloquer tout progrès de la réforme électorale, mais ce n'est pas dans l'intérêt des Canadiennes et des Canadiens. Les changements que nous proposons feront en sorte que le vote de chaque Canadien comptera vraiment.



# Plus de réalisations concrètes pour les gens

**Les Libéraux sont à bout de souffle et la liste de leurs promesses non tenues le prouve bien. Ils se sont tellement embourbés dans le scandale des commandites et sont tellement occupés à chercher un moyen de faire oublier leurs promesses en l'air, qu'ils négligent les priorités des Canadiennes et des Canadiens.**

Jack Layton et le NPD proposent des solutions pratiques et réalisables aux problèmes qui interpellent les familles canadiennes, avec la volonté de réaffirmer la réputation internationale du Canada comme pays empreint de compassion et dédié à la paix et la sécurité mondiales.

Dans le prochain Parlement, nous nous engageons également à prendre des mesures pour agir en fonction des priorités suivantes : les emplois, les garderies, le logement, les Néo-canadiens, les aînés, la violence, le renouveau, la paix et la sécurité.

Ces priorités sont importantes pour les familles, importantes pour les femmes et les enfants. Nous mettons de l'avant des solutions pratiques aux défis auxquels les femmes et les familles sont confrontées. Jack Layton et les Néo-démocrates se sont engagés en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'équité, du respect et de la dignité pour tous et toutes, une solution pratique à la fois.

## Emplois

Les Canadiennes et les Canadiens cherchent les signes d'une économie forte dont ils pourraient bénéficier. La réponse des Libéraux est de s'attribuer le mérite de la baisse du taux de chômage au pays, tout en ignorant les pertes d'emplois désastreuses dans le secteur manufacturier et leur incapacité à réagir aux attaques de George Bush contre les entreprises du secteur forestier. Pratiquement rien dans le bilan des Libéraux ne nous permet de croire que l'orientation actuelle de notre économie serve à répondre aux besoins des familles canadiennes.

**« Presqu'un sixième des travailleurs canadiens à plein temps gagnent de très faibles salaires, soit moins de 10 \$ de l'heure en dollars 2001. Le pourcentage de travailleurs à plein temps gagnant d'aussi faibles salaires est plus ou moins le même que ce qu'il était en 1980; la vague économique montante n'a pas soulevé tous les bateaux. »**

Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques  
« Lifting the Boats: Policies to Make Work Pay » 2005

verso...

La population peut constater que, dans l'ensemble, le Canada perd le contrôle de son propre avenir économique alors que la propriété étrangère des entreprises et des ressources canadiennes atteint des sommets historiques. Dans certains cas, comme pour la compagnie Terasen en Colombie-Britannique et en Alberta, les Libéraux se sont opposés à la tenue d'audiences publiques pour déterminer si les prises de contrôle étrangères étaient dans l'intérêt des collectivités et du Canada.

Les collectivités rurales et celles qui dépendent de l'industrie primaire locale voient des usines ou des entreprises entières fermer leurs portes et des travailleurs en chômage forcé. Les compagnies pétrolières ne font que les exploiter sur le prix de l'essence. Et elles ont de moins en moins la possibilité de faire des économies pour les jours difficiles.

Jack Layton et le NPD savent bien que sur le plan économique, il faut d'abord et avant tout répondre aux besoins des familles canadiennes et leur fournir la sécurité à long terme dont elles devraient pouvoir bénéficier.

Bien que le NPD soit préoccupé par certains enjeux liés au marché économique mondial, il croit que si le Canada doit prendre une part active au processus en cours, certaines règles doivent être appliquées. En fin de compte, la manière dont nous organisons notre économie, l'investissement que nous ferons dans les besoins de notre population au fur et à mesure que nous bâtissons une société riche et prospère, contribuera à distinguer le Canada aux yeux du monde et à le présenter comme un modèle à suivre.

Pour le NPD, la prospérité du pays est aussi importante que la justice sociale. Voici quelques principes clés que nous voulons appliquer à l'économie et au marché du travail :

Premièrement, nous nous engageons à adopter des budgets annuels équilibrés.

Deuxièmement, nous sommes déterminés à créer un régime fiscal concurrentiel en maintenant la TPS, en réduisant le taux d'imposition des Canadiens à faible revenu, et en proposant des incitatifs rigoureusement gérés et surveillés pour encourager les investissements, le développement et la production de technologies de pointe en environnement et dans d'autres domaines.

Troisièmement, nous sommes favorables à l'élaboration d'une stratégie détaillée d'investissement orientée vers les municipalités et le développement économique régional, particulièrement un programme de développement des infrastructures sur vingt ans.

Quatrièmement, nous sommes fortement en faveur de la réduction graduelle des obstacles commerciaux entre les provinces.

Ces engagements ainsi que l'importance que nous continuons à accorder aux investissements en santé et en éducation expriment parfaitement comment le NPD veut participer à la création de la richesse.

**Au début des années 90, les Canadiens pouvaient placer 13 % de leur revenu disponible dans un compte d'épargne. Aujourd'hui, après des années de gouvernement libéral qui a fait passer l'intérêt de ses amis bien placés avant celui des familles canadiennes, ils peuvent à peine épargner 2 %.**

Panorama des statistiques de l'OCDE 2005

## Conformément à ces principes, nous nous engageons à travailler au sein du prochain Parlement à la réalisation des principales initiatives suivantes :

- **Transformer l'ALÉNA afin d'établir une politique du commerce équitable.** L'intégration économique complète avec les États-Unis ne fonctionne pas pour le Canada. En raison des perpétuels conflits commerciaux, le temps est venu pour les parties de l'ALÉNA d'adopter une nouvelle vision du traité et de trouver des moyens pour qu'il serve la cause du commerce équitable. Nous sommes en faveur de l'élimination du Chapitre 11 (qui, selon nous, limite déraisonnablement la souveraineté du Canada à réglementer les investissements). Nous sommes également en faveur de modifications pour corriger les graves lacunes de l'accord en ce qui a trait à l'énergie et à l'eau. Ces enjeux doivent bien sûr reposer sur un large consensus qui semble se dessiner actuellement dans l'ensemble du Canada. Misant sur ce consensus émergent, nous souhaitons un examen public de tous les aspects de l'ALÉNA qui ont une incidence sur l'économie et la politique publique du Canada, notamment les tarifs, les mécanismes de résolution des différends, l'énergie, la réglementation et les propriétés des entreprises, ainsi que la culture.

- **Faire preuve d'équité pour les travailleurs, les collectivités et les entreprises** en indiquant que le Canada est prêt à imposer des droits compensatoires sur l'exportation de produits pétroliers aux États-Unis afin que l'administration Bush respecte les décisions de l'ALÉNA en faveur du Canada sur le conflit du bois d'œuvre.
- **Établir un équilibre au sein du Tribunal canadien du commerce extérieur** en y faisant respecter les intérêts des travailleurs, des collectivités et des entreprises canadiennes.
- **Élaborer des stratégies prioritaires notamment pour les industries des secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale, de l'acier, du tourisme, de la foresterie et de la construction navale.** L'élaboration de stratégies sectorielles impliquerait la participation du gouvernement et des divers intervenants concernés.
- **Revitaliser et moderniser les infrastructures à tous les paliers de gouvernement :**
  - En créant une nouvelle agence de financement nationale sur l'infrastructure publique, cogérée par les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux. Ceci permettrait aux gouvernements de tous les paliers de tirer profit du coût d'emprunt du gouvernement fédéral, qui est le plus bas au Canada. Notre plan prévoit une importante contribution fédérale à cette agence.
  - En établissant une initiative permanente liée aux infrastructures frontalières, automatiquement évaluée tous les ans, visant à anticiper les modifications à apporter aux infrastructures des passages et points d'entrée frontaliers essentiels à notre économie. Les dépenses fédérales attribuées aux infrastructures des transports ont chuté de 46 % durant l'ère Chrétien-Martin (de 1991 à 2001). Sous les gouvernements libéraux, les municipalités qui, comme Windsor, possèdent quatre passages frontaliers qui contribuent à 42 % des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, n'ont pas bénéficié de mesures concrètes pour enrayer la circulation lourde dans leur ville qui détériore la qualité de vie des résidents.

## Jack Layton et le NPD aideront les petites entreprises à créer des emplois à promouvoir la prospérité en :

- **Faisant en sorte qu'il soit plus facile pour les petites entreprises d'obtenir un prêt.** À l'heure actuelle, les banques, principal fournisseur de capital aux petites entreprises, ne sont pas imputables de leur rendement. Le NPD appuie la mise en place de critères de rendement à l'égard de prêts bancaires et de l'information sur les frais de services. Nous ajouterions des protections visant à assurer qu'un prêt n'est pas refusé à cause de la taille d'une entreprise.
- **Refondant les programmes du gouvernement fédéral** afin d'améliorer l'accès des petites entreprises aux fonds de capital de risque.
- **Modifiant les règlements à l'égard des cartes de crédit** pour traiter des préoccupations des petites entreprises en ce qui a trait aux taux croissants chargés pour l'acceptation des cartes de crédit.
- **Rationalisant l'interaction entre les petites entreprises et le gouvernement** en favorisant, dans la mesure du possible, une approche « point d'entrée unique » ou « guichet unique ».
- **Élaborant, en consultation avec les principaux intervenants, une stratégie visant à minimiser les répercussions qu'ont les coûts à la hausse sur les petites entreprises et la baisse des niveaux de disponibilité des assurances multirisques et sur la propriété.**

## Proposer un ensemble d'« incitatifs intelligents » :

À ce point-ci, nous n'estimons pas nécessaire d'accorder les réductions générales d'impôt sur le revenu des sociétés proposées par les Libéraux et les Conservateurs.

Aujourd'hui, en pourcentage du revenu national, les profits des grandes entreprises n'ont jamais été aussi élevés. Quatre ans après les considérables réductions d'impôt accordées aux entreprises, rien ne prouve que ces réductions ont eu une incidence positive sur la production. En réalité, la productivité du Canada a plutôt chuté de manière catastrophique.

Cependant, certaines modifications à l'imposition des entreprises pourraient augmenter les investissements, encourager la création de nouvelles technologies pour l'environnement, et promouvoir l'équité. De plus, le NPD appuiera des incitatifs qui favorisent la formation de la main d'œuvre selon des objectifs précis. Toutes ces modifications peuvent contribuer à stimuler la croissance, les revenus et la création d'emplois, afin que le Canada demeure concurrentiel à l'échelle mondiale et un pays où l'on retrouve les meilleurs emplois et les meilleures entreprises.

## Le NPD appuiera l'évaluation rigoureuse de l'utilité et de la pertinence des « incitatifs intelligents » contenus dans les politiques fiscales fédérales et comprenant :

**des taux accélérés d'amortissement pour les dépenses en immobilisation;** des incitatifs pour stimuler le développement de technologies environnementales; l'harmonisation du taux d'impôt fédéral sur le capital; l'harmonisation des politiques fiscales et les politiques de réglementation fédérales et provinciales; et des incitatifs favorisant la formation de la main-d'œuvre.

- **Stabiliser le revenu des fermes familiales**, partant du principe fondamental que la concurrence entre les producteurs agricoles canadiens et américains doit se jouer sur un pied d'égalité. Voici quelques initiatives en la matière :
  - Refondre le Programme canadien de stabilisation du revenu afin d'améliorer son efficacité et sa couverture générale visant la stabilisation des revenus des fermes familiales. Nous abandonnerons l'approche uniforme actuelle et travaillerons de concert avec les producteurs et les provinces afin de concevoir un programme adapté aux besoins des divers secteurs agricoles.
  - Garantir un soutien permanent aux industries et communautés agricoles en établissant un fonds d'aide d'urgence permanent. Ce fonds fournirait un soutien financier en plus de l'aide régulière prévue au budget.
  - Soutenir le système canadien de gestion de l'offre. Nous nous opposerons aux efforts visant à affaiblir l'intégrité du système et consoliderons la position du Canada en faveur de ce système dans les négociations commerciales à l'échelle internationale.
  - Travailler pour obtenir des résultats durables en agriculture afin de réduire les coûts des intrants pour la production de pesticides, d'herbicides et du carburant, qui sont en grande partie payés aux multinationales par les agriculteurs canadiens.
  - Garantir une concurrence juste des tarifs en vigueur sur le marché canadien en développant des coopératives gérées par les producteurs. Ces coopératives sont essentielles à l'établissement de tarifs équitables dans un marché dominé par un petit nombre de méga-entreprises agricoles.



- Travailler de concert avec les agriculteurs pour maintenir leur droit de conserver et de réutiliser les semences. Le droit de réutiliser les semences demeurera un principe fondamental de l'aide internationale au développement du Canada.
- Soutenir le droit des agriculteurs canadiens de recourir à un guichet unique de commercialisation du blé de l'Ouest et à l'imposition de tarifs pour production excédentaire afin d'assurer le bon fonctionnement des secteurs canadiens soumis à la gestion de l'offre. Ces outils permettent d'offrir des prix équitables aux consommateurs et aux producteurs.
- **Initier l'élaboration de stratégies de gestion des ressources et de financement des mesures canadiennes de lutte contre l'infestation de dendroctones du pin.**
- **Travailler de concert avec les provinces, les territoires, les communautés et les peuples autochtones sur des stratégies de gestion forestière durable et de diversification économique communautaire.** Une des priorités de ces stratégies doit viser l'augmentation de la production de valeur ajoutée dans tout développement des ressources forestières, par le biais de politiques, de programmes et d'incitatifs qui encouragent la transformation locale des matières premières en produits commercialisables destinés à la consommation canadienne et au marché international. Nous appuierons la mise en œuvre des mesures intérimaires relativement au secteur forestier annoncées en novembre.
- **Adopter une approche communautaire de cogestion pour préserver les stocks de poissons et la viabilité de l'industrie des pêches, ce qui implique :**
  - Développer une approche générale fondée sur la transparence et les données scientifiques locales, et qui oblige les communautés, l'industrie et le ministère des Pêches et Océans (MPO) à rendre des comptes sur la gestion des ressources.
  - Travailler de concert avec les gouvernements provinciaux pour assurer un développement responsable de l'aquaculture qui protège les eaux et les communautés côtières en fonction de normes environnementales très élevées dans le but précis de protéger les stocks de saumons.
  - Appuyer l'imposition d'un moratoire sur la pratique de dragage du fond des eaux internationales dans une limite de 200 milles jusqu'à ce que toutes les zones écosensibles soient identifiées en collaboration avec l'industrie et les scientifiques.
- **Garantir des salaires et des normes de travail équitables, y compris :**
  - Une hausse du salaire minimum à 10 \$ de l'heure pour les travailleuses et les travailleurs qui relèvent de la compétence fédérale.
  - La mise en œuvre des recommandations du rapport final du Groupe de travail sur l'équité salariale, un pas important pour l'équité des femmes.
  - L'adoption de lois fédérales interdisant le recours à des travailleurs de remplacement durant les grèves ou les lockouts dans les secteurs de compétence fédérale, ce à quoi s'opposent les Libéraux.

verso...

- **Rétablir l'assurance-emploi comme principal programme de sécurité du revenu du Canada pour les travailleuses, les travailleurs et leur famille.** Nous nous engageons à :

- Réserver, au fur et à mesure que les finances le permettront, tous les revenus générés par les cotisations de l'assurance-emploi aux prestations d'assurance-chômage.
- Modifier le système pour augmenter le pourcentage (actuellement inférieur à 40 %) de chômeuses et de chômeurs canadiens admissibles au programme à 80 %, en abaissant progressivement le facteur d'admissibilité à 360 heures.
- Tenir compte des réalités des travailleuses et des travailleurs saisonniers en basant le calcul des montants de prestations d'assurance-emploi sur les 12 meilleures semaines de revenus.

- Appuyer un programme élargi à l'intention des aidants naturels afin que ces derniers puissent recevoir jusqu'à un an de prestations d'assurance-emploi lorsqu'ils doivent prendre soin d'un membre de leur famille.

- **Déposer un projet de loi visant à créer un organisme indépendant de surveillance des prix de l'essence et du gaz qui fera rapport au Parlement,** afin de protéger la population contre toute exploitation future des grandes entreprises pétrolières.

- **Renforcer le statut des artistes canadiens par :**

- L'adoption d'un programme fiscal permettant l'étalement de l'impôt pour que les artistes canadiens bénéficient d'un traitement juste et équitable.
- L'application d'une exemption pour la première tranche de revenus de 30 000 \$ sur les revenus de droits d'auteur et de certaines redevances, en s'inspirant du modèle du Québec.
- La protection des enfants artistes par l'établissement de normes minimales en ce qui a trait à leurs revenus placés en fiducie.

- **Soutenir la vigueur des arts au Canada par :**

- L'augmentation des fonds accordés au Conseil des arts du Canada pour le soutien aux artistes.

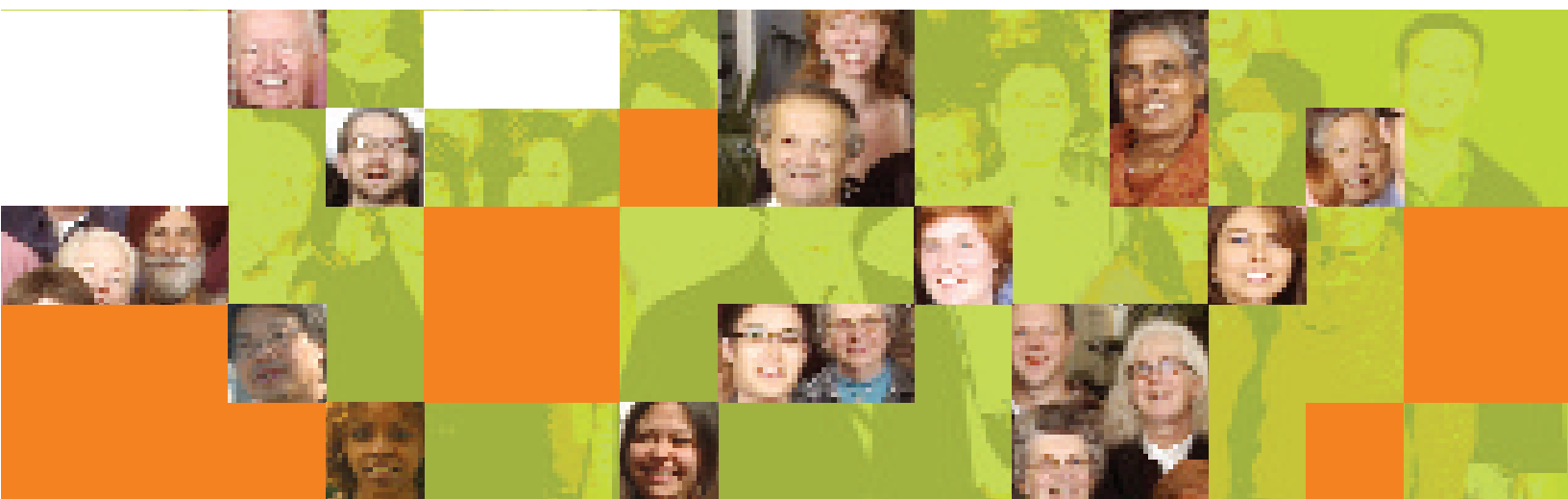
- **Stimuler la production cinématographique et télévisuelle produite au Canada en :**

- Chargeant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'exiger de la part des diffuseurs l'application et le suivi de normes de rendement claires et obligatoires, comprenant une hausse importante et permanente de la production et diffusion des émissions dramatiques canadiennes.
- Restructurant le CRTC afin d'éviter le chevauchement des mandats et des conflits d'intérêt qui mine le rôle du Conseil de promotion et de protection des industries culturelles canadiennes.
- S'assurant que les réseaux de télévision canadiens demeurent des propriétés canadiennes.

« L'Assurance-emploi ne sert plus de filet de sécurité sociale pour la majorité des travailleurs et travailleuses qui sont temporairement sans emploi. Beaucoup de familles vulnérables doivent donc avoir recours à l'aide sociale. Seulement, 43,5 p. cent des personnes en chômage reçoivent des prestations d'a.-e., une baisse de 75 p. cent par rapport à il y a dix ans. »

Campagne 2000  
Rapport 2005 sur la pauvreté des enfants au Canada

- Prévoyant un financement soutenu du Fonds canadien de télévision et de Téléfilm Canada.
- Augmentant les incitatifs fédéraux pour encourager la production cinématographique et télévisuelle.
- Constituant un forum avec les distributeurs de films pour élaborer des objectifs et une stratégie en matière de distribution des films canadiens au Canada.



## Nos enfants

Nous aurions pu le dire nous-mêmes, mais ils l'ont mieux exprimé que nous :

**« La pauvreté des enfants est particulièrement préoccupante pour les gouvernements et les collectivités. Personne ne peut faire abstraction des nombreuses études qui démontrent et documentent les effets néfastes de la pauvreté sur les enfants... Le taux de pauvreté infantile élevé du Canada est choquant pour un pays parmi les plus riches du monde. Les résultats du Canada – un taux de pauvreté infantile six fois plus élevé qu'au Danemark – le placent au bas du podium. »** – Conference Board du Canada, 2005.

**« Plus de 1,2 millions d'enfants, soit un enfant sur six au Canada, vit encore aujourd'hui dans la pauvreté. »**

– Campagne 2000, Rapport 2005 sur la pauvreté des enfants au Canada.

Pendant les derniers jours de son mandat en tant que chef du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent avait déposé une motion à la Chambre des communes proposant que le Canada s'engage à éliminer la pauvreté infantile avant l'an 2000.

La motion a été adoptée à l'unanimité.

Or, prouvant une fois de plus le manque de respect du gouvernement libéral à l'égard du Parlement, cette motion unanime a été complètement ignorée.

Plus tôt au cours de la présente campagne, les Conservateurs de Stephen Harper ont proposé que le gouvernement fédéral réduise la Taxe sur les produits et services (TPS) d'un point de pourcentage pour un total correspondant à 4 milliards \$.

Il n'y a pas de meilleur exemple pour illustrer la différence entre les Néo-démocrates et les Conservateurs de M. Harper. Nous croyons que le Canada doit prendre soin de ses citoyennes et citoyens, à commencer par nos enfants, avant d'investir dans des mesures moins urgentes comme des réductions fiscales générales.

## Au lieu de la réduction de la TPS de M. Harper :

- **Le NPD s'engage à augmenter la «Prestation fiscale canadienne pour les enfants» de 1 000 \$ par enfant en plus des augmentations et des ajustements au coût de la vie déjà prévus.**  
Cette augmentation sera appliquée au premier tiers de la prestation, lequel n'est pas récupéré dans les prestations d'aide sociale provinciales.
- **Adopter une loi visant à établir un commissariat national des enfants** chargé de surveiller, de défendre et de faire des recommandations au nom des droits et du bien-être des enfants canadiens. Le commissariat national des enfants devra déposer un rapport annuel auprès du Parlement.

## Services de garde à l'enfance

Une étude suisse de 2001 a démontré que les services de garde financés par les fonds publics avaient pour effet :

- Permettre aux mères de doubler le nombre d'heures de travail.
- Augmenter les salaires et la productivité.
- Augmenter les contributions à la sécurité sociale et à l'épargne.
- Diminuer la dépendance à l'aide sociale durant les années actives et de retraite.

L'étude a également démontré que l'investissement public affecté aux services de garde a été compensé par plus de 200 % en recettes fiscales supplémentaires et en dépenses publiques moindres attribuées à l'aide sociale.

Or, une étude de l'OCDE de 2004 a dévoilé qu'il n'y avait eu aucune expansion significative des services de garde publics au Canada depuis une décennie, à l'exception du Québec. Malgré les promesses des Libéraux, moins de 20 % des enfants de 0 à 6 ans ont une place en garderie publique et réglementée, comparativement à la Belgique (63%), au Danemark (78 %) et au Royaume-Uni (60 %).

Depuis des années, le NPD n'a pas cessé de lutter aux côtés des femmes, des spécialistes de l'éducation à la petite enfance et des parents pour obtenir un engagement fédéral en matière de services de garde de qualité.

Le financement avait été promis dans le tout premier Livre rouge de promesses électorales des Libéraux en 1993. Nous avons dû attendre 12 ans et quatre élections jusqu'à ce qu'un parlement minoritaire force les Libéraux à concrétiser cette promesse. Nous saluons le travail des gouvernements néo-démocrates du Manitoba et de la Saskatchewan qui ont signé des ententes pour la prestation de services de garde sans but lucratif.

Or, les Libéraux continuent de laisser tomber les familles canadiennes en permettant aux précieux fonds fédéraux d'être réaffectés vers des agences de garde à but lucratif. Jack Layton et le NPD n'ont pas cessé de faire pression sur le gouvernement pour qu'il affecte son financement à l'établissement d'un réseau complet de services de garde de qualité supérieure, accrédités et sans but lucratif.

Il faut faire encore beaucoup plus si nous voulons avoir le système d'éducation à la petite enfance dont le Canada a besoin pour réussir au XXI<sup>e</sup> siècle.

« Une économie industrialisée, axée sur les services, dont 50 à 60 % des jeunes enfants sont placés dans des services de garde non réglementés et non supervisés, ne peut pas aspirer à l'équité pour tous ces enfants. »

OCDE, Politique sur les services éducatifs et de garde à l'enfance - Notes de présentation pour le Canada (2004)

### Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler au sein du prochain Parlement pour :

- **Déposer une Loi fédérale sur les services de garde qui prévoit établir fermement un cadre pour un programme fédéral de services de garde et d'éducation de la petite enfance par le biais d'un engagement permanent du gouvernement fédéral.** Elle prévoira également des normes régissant un réseau de services de garde de qualité supérieure, agréés et à but non lucratif pour nos enfants.
- **Investir 1,8 milliard \$ au cours de la première année et augmenter cette somme annuellement de 250 millions \$ au cours des trois années suivantes.** Une place en garderie coûtant environ 9 000 \$ par année, cet engagement pourra donc fournir 200 000 places pour les enfants, et permettra à 25 000 enfants de plus par année d'avoir une place en garderie au cours des trois années suivantes.

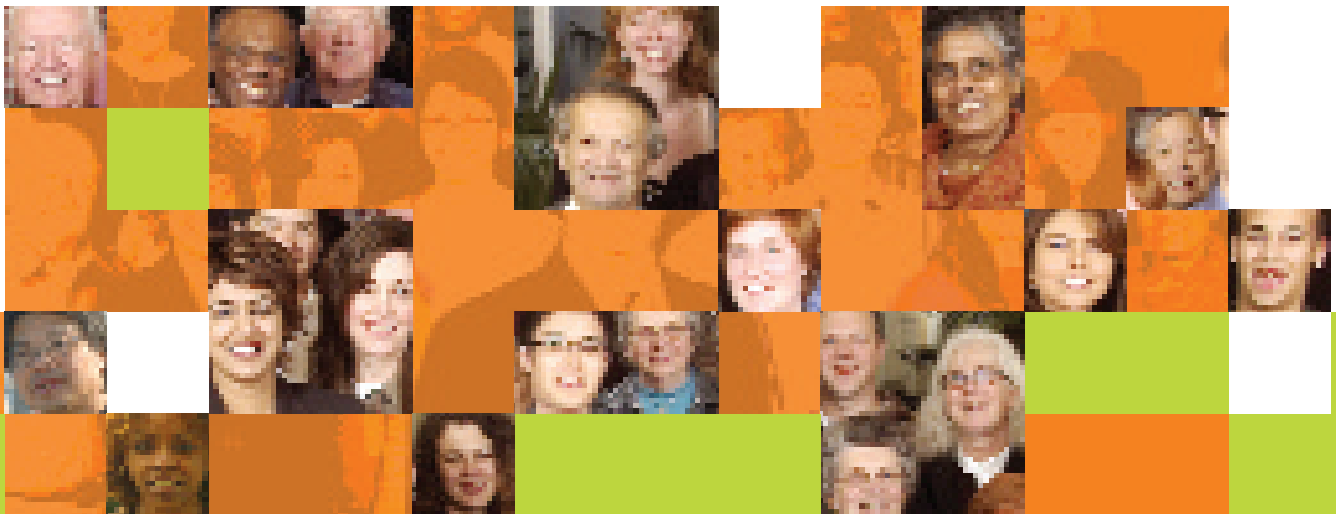
## Logement

Dans son budget fédéral de 1996, Paul Martin a aboli le programme de logements abordables du Canada reconnu à l'échelle internationale et créé par les Néo-démocrates et le gouvernement de Pierre Trudeau dans les années 1970. En 1998, les Libéraux ont mis à sac la *Loi nationale sur l'habitation* minant le rôle de la Société canadienne d'hypothèques et de logement lorsqu'il s'agit de résoudre la crise nationale en matière de logements abordables. Depuis, les Libéraux ont refusé de construire de nouveaux logements abordables. De plus, on a récemment annoncé l'arrêt de construction de logements en raison des conditions onéreuses des fonds de contrepartie à verser pour égaliser ceux versés par les provinces. En octobre 2005, les Libéraux se joignaient aux Conservateurs pour rejeter un plan visant à réinvestir une partie du surplus d'un milliard \$ dans le secteur du logement national dans de nouvelles maisons.

Au cours de la dernière session parlementaire, Jack Layton et le NPD ont obtenu des résultats. Dans le budget du NPD, 1,6 milliard \$ a été alloué à la construction de logements abordables sans y rattacher de financement de contrepartie de la part des provinces et des territoires. Le projet de loi budgétaire du NPD allouait aussi 100 millions \$ à la conservation de l'énergie dans le secteur des logements abordables.

**Au sein du prochain Parlement, le NPD s'engage à obtenir des résultats pour les 1,7 million de Canadiennes et Canadiens qui n'ont pas accès à un logement décent. Nous nous engageons à :**

- **Rétablir un programme fédéral de logements sur dix ans dans le but de construire 200 000 unités abordables d'habitation coopérative** (y compris des résidences pour les Autochtones, les personnes âgées, les personnes handicapées et les étudiants), rénover les 100 000 unités existantes, et octroyer des suppléments au loyer aux 40 000 locataires à faible revenu, dont bon nombre sont des mères chefs de familles monoparentales qui doivent verser un pourcentage important de leur revenu au paiement de leur loyer.
- **Garantir des hypothèques à faible taux d'intérêt pour la construction de logements abordables** en utilisant les importants profits générés par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) et exiger que la SCHL renouvelle et réoriente ses responsabilités afin de faciliter le financement des organismes d'habitations communautaires.



## Les Néo-canadiens

Le Canada est un pays largement composé d'immigrantes et d'immigrants. Nos villes sont très attirantes pour les gens talentueux et créatifs de tous les coins de la planète qui considèrent le Canada comme un pays d'opportunités économiques, de cohésion sociale et de liberté politique.

Depuis les douze dernières années, le Parti libéral a créé un climat difficile pour les Néo-canadiens et leurs familles en imposant, pour la première fois de l'histoire canadienne, une taxe d'entrée pour tous les immigrants et en réduisant le financement alloué au ministère de l'Immigration, ce qui a diminué l'appui offert aux immigrants tentant de s'établir au Canada et ce qui a diminué le personnel des Centres d'immigration du Canada outremer. Les délais subséquents auxquels doivent faire face les familles désireuses de se réunir au Canada peuvent être jusqu'à dix ans dans certaines régions.

Les Libéraux n'ont pas dit la vérité aux immigrants talentueux espérant refaire leur vie avec leur familles, ici au Canada. Sans appuis, leurs prétentions ne sont que de la « fausse publicité ». Les immigrants ont été mal servis par les Libéraux. Malheureusement, ce parti n'est plus celui de Pierre Elliott Trudeau. Par ailleurs, en raison du déclin du taux de natalité, le Canada est devenu de plus en plus dépendant de l'immigration pour maintenir sa population active et continuer à prospérer.

La diversité de nos grandes villes est un énorme avantage pour le Canada dans l'environnement compétitif de l'économie mondiale. Le respect que le Canada démontre à l'égard de la diversité et les possibilités qu'il offre aux nouveaux arrivants lui confèrent une place privilégiée aux yeux des immigrantes et des immigrants potentiels.

Or, nous pourrions bénéficier de cette source de dynamisme économique et d'enrichissement social seulement dans la mesure où nous offrons le soutien dont les immigrants ont besoin pour faire profiter le Canada des compétences et qualifications qui ont servi à les admettre en sol canadien.

### C'est pourquoi Jack Layton et le NPD s'engagent à travailler au sein du prochain Parlement dans le but de :

- Améliorer le système d'immigration et d'accueil des réfugiés pour traiter les demandes plus rapidement, plus équitablement et pour assurer une meilleure imputabilité.
- Augmenter immédiatement de 20 % le financement fédéral affecté à l'établissement des immigrants au pays.
- Offrir un soutien dans les villes importantes du Canada pour aider les immigrants à obtenir la reconnaissance de leurs titres de compétence et de leurs qualifications.
- Amender la *Loi sur l'immigration* pour prévoir une disposition autorisant des citoyens canadiens et des résidents permanents à parrainer une seule fois un membre de leur famille afin de contribuer à la réunification des familles et examiner comment les lois et les pratiques d'immigration peuvent réellement contribuer à la réunification des familles.
- Permettre aux personnes sans statut qui sont déjà en sol canadien de faire une demande de statut de réfugié pour des raisons humanitaires et de compassion.
- Permettre une augmentation du taux d'immigration annuel équivalant à 1 % de la population canadienne.
- Abolir la taxe d'entrée punitive et injuste imposée aux immigrants par Paul Martin.
- Présenter des excuses complètes aux Canadiennes et Canadiens d'origine chinoise pour l'imposition de la taxe d'entrée aux immigrants chinois et la Loi d'exclusion à l'égard des Chinois et mettre en œuvre une indemnisation individuelle des particuliers et leur famille commençant, et de manière urgente, par ceux qui sont encore vivants.
- Restructurer le processus d'appel en matière d'immigration pour retirer le pouvoir discrétionnaire du ministre l'autorisant à rendre la décision finale dans les cas d'appel et accorder ce pouvoir à un comité fédéral d'appel constitué d'experts et politiquement indépendant, et mettre en œuvre les clauses de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* pour établir une section d'appel pour les réfugiés.

## Nos aînés et nos régimes de pension

La dernière réforme importante et approfondie du régime canadien de sécurité du revenu pour les personnes âgées remonte à 40 ans. Notre économie et notre marché du travail ont beaucoup changé depuis. Le nombre d'employés qui occupent un emploi assez longtemps pour obtenir une pension est de moins en moins élevé. La proportion de la main-d'œuvre participant à un régime de pension ne cesse de diminuer. L'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de s'élargir. Aussi, même si en général le niveau de vie des personnes âgées s'est amélioré, grâce en grande partie aux programmes de sécurité de la vieillesse et de supplément de revenu garanti et au Régime de pension du Canada (RPC), la pauvreté des femmes âgées constitue toujours un grave problème.

**En raison du vieillissement de la population, ces problèmes n'iront qu'en s'aggravant. Il faut agir dès maintenant et Jack Layton et le NPD s'engagent à y travailler au sein du prochain Parlement dans le but de :**

- **Protéger les pensions :**
  - En mettant en œuvre un régime d'assurance des prestations de retraite pour les employés relevant de la compétence fédérale et en invitant les gouvernements provinciaux et territoriaux à y participer.
  - En veillant à mettre fin à la récupération par le Régime de pensions du Canada (RPC) des sommes reçues par les bénéficiaires de pensions militaires et de la GRC.
  - En misant sur les succès remportés par le projet de loi sur la protection des salariés proposé par le NPD (C-55) et en présentant des modifications aux lois canadiennes sur la faillite visant à accorder priorité aux intérêts économiques des travailleurs. Cette mesure accorde la priorité à l'indemnité de départ et au passif non capitalisé des pensions lors de la répartition des actifs des entreprises en cas de faillite.
- **Amorcer la tenue d'une révision annuelle des besoins financiers des personnes âgées**, sur une période de dix ans pour déterminer la suffisance des prestations des programmes de soutien au revenu. Un tel examen serait intégré dans toute planification du soutien au revenu dont le rapport devra être présenté annuellement au Parlement.
- **Garantir la protection des pensions des travailleurs en éliminant toute période de non-paiement des contributions par l'employeur et le resserrement des règles pour empêcher les employeurs de sous-financer les régimes de pension.** L'existence des caisses de retraite ne doit servir qu'à fournir des prestations de retraite aux membres d'un régime et ce principe est reconnu par les tribunaux.
- **Veiller à l'adoption de la Charte des citoyennes et des citoyens aînés du NPD que nous avons présentée au Parlement à l'automne 2005 et à la création d'un poste de ministre des personnes âgées.** Comme toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, les personnes âgées ont des droits et libertés fondamentaux qui méritent protection. Malheureusement, un trop grand nombre d'entre elles sont trop souvent laissées pour compte par la société. La Charte des citoyennes et des citoyens aînés du NPD décrit le droit des personnes âgées « de vivre pleinement dans la dignité, le respect et la sécurité ». Cette Charte met en évidence les besoins fondamentaux de nos aînés tels une prestation de retraite sûre, un logement sécuritaire, des soins de santé efficaces, des possibilités d'épanouissement personnel et l'accès à tous les services gouvernementaux.
- **Modifier la formule de calcul des prestations du Régime de pension du Canada afin de tenir compte des périodes de temps passées à prendre soin d'une personne âgée ou d'une personne handicapée.**

verso...



- Appuyer la mise en œuvre d'un programme élargi pour les aidants naturels, habituellement des femmes, qui prévoit le versement de prestations d'assurance-emploi pendant une année lorsqu'ils doivent prendre soin d'un membre de la famille malade ou âgé et pour que ces aidants soient reconnus et non pénalisés dans le calcul des prestations du RPC/RPQ.
- Abandonner l'interjection en appel de Paul Martin sur la décision de la Cour suprême visant à accorder les paiements rétroactifs de la prestation de survivant du RPC aux conjoints de couple de même sexe.
  - Voir nos engagements sur les soins de longue durée à la page 11
  - Voir nos engagements sur les soins à domicile à la page 12

## Mettre fin à la violence

**Bien que le taux de criminalité au Canada soit demeuré stable et ait diminué au cours des dernières années, il reste tout de même de graves problèmes liés au crime qui menacent le sentiment de sécurité de la population au sein de nos communautés.**

De manière générale, la proportion des crimes violents a augmenté de 35 % au cours des 20 dernières années alors que le nombre d'homicides urbains a augmenté de 12 % uniquement en 2004. Dans certaines zones urbaines, particulièrement à Toronto et de plus en plus dans la région métropolitaine de Vancouver, les actes de violence commis avec des armes à feu ont atteint des proportions de crise. Il faut intervenir de façon ferme et sensée sans délai. L'administration libérale a ignoré les tendances récentes et n'a pas su mobiliser de nouvelles réactions envers les nouvelles menaces faites à la sécurité des communautés et cela nous inquiète.

L'approche du NPD en la matière repose sur trois piliers. Le premier vise l'imposition de sanctions sévères et des mesures fermes de dissuasion par le biais d'une loi, l'application d'une réglementation et de dispositions plus sévères pour déterminer les sentences relatives aux actes criminels liés à des armes à feu. Le deuxième pilier mise sur l'amélioration des ressources consacrées à l'application de la loi assortie d'un engagement politique engendrant la collaboration entre les organismes juridiques et ceux chargés d'appliquer les lois.

Le troisième pilier incorporera des investissements essentiels qui n'ont que trop tardé à la prévention de la criminalité, pour les collectivités et les jeunes. Ces investissements contribueront à contrer les stéréotypes, les iniquités et la discrimination dont font trop souvent l'objet les jeunes de couleur qui vivent dans des communautés où la pauvreté et le désespoir alimentent la vie de gang, l'exploitation et la violence.

Comme nous l'avons décrit dans d'autres sections du présent document, nous sommes en faveur d'investissements dans les logements abordables, les garderies, l'éducation et la formation, les stages en milieu de travail, l'emploi et le perfectionnement, les programmes pour les jeunes et les sports. Pour que ces mesures soient des plus efficaces, elles doivent être offertes dans les communautés dans le cadre d'efforts faisant la promotion de quartiers et de citoyens en santé et respectés.

Dans de nombreuses zones urbaines, les querelles se règlent de plus en plus à coup d'armes à feu qui confèrent un statut symbolique à qui les possède. Il faut combattre la banalisation qui entoure la possession d'armes à feu et bannir de nos rues les armes illégales, dont bon nombre sont importées des États-Unis ou volées dans les domiciles. Les armes à feu n'ont pas leur place dans nos villes.

La violence faite aux femmes demeure toujours une question très préoccupante, comme en témoigne la cérémonie annuelle commémorant les événements d'un certain 6 décembre. Nous devons continuer de consolider les programmes visant à réduire la violence domestique et de poursuivre les coupables.

## Afin que les communautés canadiennes soit plus sécurées, Jack Layton et le NPD s'engagent à déposer un projet de loi omnibus sur la sécurité dans nos collectivités qui comprendrait les points suivants :

- **Permettre le port d'arme aux agents des postes frontaliers.** « Que le gouvernement fédéral arme les agents frontaliers s'il n'est pas disposé à maintenir une présence de la GRC à tous les postes frontaliers terrestres », comme l'a recommandé le Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense.
- **Augmenter les peines minimales obligatoires pour la possession, la vente et l'importation d'armes illégales comme les armes de poing, les fusils et les armes automatiques.** Faire passer chacune de ces peines minimales d'un an, comme c'est le cas à l'heure actuelle, à quatre ans.
- **Ajouter des peines minimales obligatoires pour les infractions avec autres armes à feu.** Imposer une peine minimale de quatre ans pour usage d'armes à feu lors de la perpétration d'un crime comme de « porter des armes dissimulées ».
- **Modifier la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents** afin que les jeunes contrevenants de 16 ans ou plus qui commettent des infractions avec armes à feu soient jugés devant un tribunal pour adultes, sauf dans des circonstances exceptionnelles.
- **Renforcer le Programme fédéral de protection des témoins de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).** Avec des fonds additionnels, le programme pourra faciliter le témoignage des témoins afin de mettre les contrevenants violents derrière les barreaux. Ce soutien financier supplémentaire est nécessaire afin d'offrir la sécurité que les témoins et les victimes ont besoin pour continuer leur démarche au sein du système judiciaire.
- **Cibler la vente d'armes illégales par Internet :** en augmentant les ressources pour aider la GRC à cibler les ventes d'armes à feu illégales par Internet; en établissant comme infraction criminelle spécifique la vente d'armes illégales par Internet; et en constituant un groupe de travail parlementaire pour instaurer d'autres méthodes proactives visant à retracer et à éliminer les ventes d'armes par Internet.
- **Prévoir un soutien fédéral pour la création de groupes de travail multidisciplinaires** dans les collectivités aux prises avec un taux élevé de violence, qui comprendront une large représentation des communautés et la participation des jeunes et qui s'attarderont à tous les aspects du problème, y compris les causes profondes et les priorités de prévention.
- **Appuyer le renversement du fardeau de la preuve relativement aux mises en liberté sous caution pour toutes les infractions avec armes à feu** et s'assurer que les conditions de mise en liberté sous caution sont observées et rigoureusement appliquées.
- **Appuyer les mesures juridiques, réglementaires et celles liées à la détermination de la peine qui visent à incorporer le principe** selon lequel les armes à feu n'ont pas leur place dans nos villes, sauf dans les mains des agents responsables de l'application de la loi.
- **Retourner une partie des produits de la criminalité là où ils ont été dérobés,** conformément aux demandes répétées de la Fédération canadienne des municipalités (FCM).
- **Former des unités d'intervention intégrées** combinant la GRC et les forces policières municipales pour faciliter l'échange d'information et de techniques de recherche de renseignements.
- **Aider d'abord à dissuader les jeunes de se joindre à des bandes criminelles,** en augmentant le financement alloué aux activités communautaires parascolaires et aux programmes éducatifs ciblés. Redonner l'espoir aux habitants des quartiers touchés par la violence des gangs.

Les infractions graves liées à la drogue constituent une autre menace de taille pour nos communautés, et la plus préoccupante est celle liée à l'augmentation de la consommation de méthamphétamine, soit le « crystal ».

## Pour remédier à l'incidence du commerce de cette drogue illégale qui mine la sécurité des villes canadiennes, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

**Intercepter la méthamphétamine à la source :**

- **Instaurer des contrôles sur l'importation en vrac d'éphédrine et de pseudoéphédrine, et limiter l'accès à un usage légitime de médicaments comme ceux pour le rhume dont certains ingrédients (précurseurs chimiques) servent à la production de méthamphétamine.** Ces médicaments devraient être placés derrière les comptoirs en pharmacie et les achats de quantités anormalement élevées de ces médicaments devraient être retracés.
- **Imposer une nouvelle infraction** pour possession de précurseurs chimiques servant à la production de méthamphétamine.

**Augmenter le financement des programmes de toxicomanie** et examiner de nouvelles formes plus efficaces de traitement de la dépendance à la méthamphétamine.

## Respect. Renouveau.

La fédération canadienne ne tourne pas rond.

Depuis plusieurs années, le Parti libéral du Canada s'est vanté d'être le seul parti à pouvoir répondre aux aspirations du Québec au sein du Canada pour assurer l'unité du pays.

Mais la corruption révélée par la Commission Gomery a miné, et peut-être pour très longtemps, la crédibilité des Libéraux et du système politique en général. Pour de nombreux citoyens et citoyennes, nos symboles canadiens ont été ternis et la fédération n'a jamais été plus en danger au Québec que depuis l'arrivée au pouvoir des Libéraux fédéraux.

Au chapitre de l'unité canadienne, le Parti libéral n'a fait que jeter de l'huile sur le feu.

D'autre part, après avoir participé à la création de programmes fédéraux sur le logement, la santé et la sécurité du revenu et après avoir soutenu les priorités provinciales à propos de l'éducation postsecondaire et du développement d'infrastructures publiques, le gouvernement libéral fédéral a abandonné ses responsabilités en la matière au milieu des années 90.

Ce désistement a eu des conséquences catastrophiques sur la situation financière des gouvernements provinciaux et de nombreux Canadiennes et Canadiens qui dépendent en grande partie des programmes à coûts partagés. Les compressions financières ont été refilées aux communautés et aux dispensateurs des services qui se sont nettement détériorés.

Le désengagement du gouvernement fédéral dans les années 90 a été une erreur monumentale. Il a été excessivement difficile de corriger cette erreur en raison de l'ampleur du gouffre financier créé dans les années 90 et à cause du peu de fiabilité du partenaire financier qu'est le gouvernement fédéral.

Plutôt que de mettre en pratique une philosophie de coopération fédérale-provinciale et de partage des revenus, les Libéraux de Paul Martin ont adopté une approche décrite par certains de « cafétéria fiscale », où chaque province peut choisir ce qui l'arrange et où chaque entente est différente.

Ainsi, le Parti libéral du Canada a porté une grave atteinte à la fédération aux yeux du Québec et, par le fait même, à l'efficacité du gouvernement fédéral dans les autres régions du pays, un résultat complètement opposé à la prétendue intention de bâtir l'unité canadienne.

Et la série d'ententes ad hoc conclues par le Premier ministre au cours des derniers mois est loin d'avoir relevé le défi.

Notre fédération devra, d'une façon ou d'une autre, se pencher de nouveau sur la nécessité de poser un geste positif en vue d'une réconciliation à l'échelle du pays.

Notre but ultime est de permettre aux citoyennes et citoyens canadiens d'exercer leur droit de choisir de demeurer au Canada, parce que c'est un bon pays que nous pourrions rendre meilleur tous ensemble.

## Jack Layton et le NPD sont en faveur de :

- **L'élaboration d'un cadre pour des normes canadiennes dans les domaines de compétence provinciale qui respectent pleinement l'autonomie du peuple du Québec et de son Assemblée nationale, au sein de sa juridiction.** Par exemple, conformément à notre plan, le Régime de pensions du Québec, son réseau de garderies, son réseau public de cliniques communautaires et son régime d'assurance-médicaments sont des modèles nationaux et non des cibles d'ingérence fédérale.
- **L'engagement du gouvernement fédéral à l'égard d'un financement constant et à long terme des programmes à coûts partagés avec les provinces, territoires et gouvernements locaux** afin que les partenaires de financement du gouvernement fédéral ne soient pas menacés par des changements arbitraires et draconiens dans la politique fédérale.
- **Le rétablissement de l'équité dans la péréquation** pour traiter tous les Canadiennes et Canadiens sur un pied d'égalité. À court terme, par exemple, les ajustements ad hoc appliqués par le gouvernement Martin ont créé une grossière injustice en Saskatchewan à laquelle il faut remédier. À long terme, nous visons à travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour élaborer un système de péréquation fiscale fondé sur des règles cohérentes destinées à mieux répartir équitablement les services de base plutôt qu'à percevoir des revenus.

## Paix et sécurité

Le désastre du tsunami de 2004 a eu pour effet d'exposer au grand jour l'écart qui existe entre l'attitude du gouvernement libéral et celle des Canadiens devant les catastrophes survenant à l'étranger.

Par un élan de générosité sans précédent, les Canadiennes et Canadiens ont fait preuve qu'ils comprenaient les obligations des pays riches à l'égard des pays en développement. Malheureusement, le budget qui a suivi n'a fait qu'ignorer le vœu des Canadiens de respecter l'objectif de 0,7 % du PIB d'aide internationale depuis longtemps promis, contribuant ainsi à diminuer davantage le niveau d'aide du Canada qui prévalait au moment du désastre.

En fait, le gouvernement libéral a réduit le niveau d'aide internationale atteint par Brian Mulroney alors qu'il était premier ministre. Même après avoir donné son aval à plus de 50 résolutions des Nations Unies en faveur de l'objectif de 0,7 %, le gouvernement libéral a fait en sorte que le Canada, douze ans plus tard, n'a toujours pas respecté sa promesse faite au reste du monde ou même fixé un échéancier pour atteindre cet objectif.

Grâce aux efforts acharnés de la porte-parole du NPD pour les affaires étrangères, la députée Alexa McDonough, au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international et même à la Chambre des communes, une motion du NPD a été adoptée à l'unanimité réclamant que le gouvernement respecte son engagement de 0,7 %. Respecter cet engagement n'est pas une question d'altruisme, mais plutôt la solution la plus tangible que le Canada puisse apporter pour réduire les iniquités économiques à l'échelle mondiale, le seul facteur le plus important permettant de remédier à l'instabilité et l'insécurité politiques.

verso...

Il y a plus de deux ans, le gouvernement déposait un projet de loi sur l'engagement envers l'Afrique qui vise à procurer des médicaments aux pays en développement pour lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et la malaria. Or, aujourd'hui pas un seul médicament pour l'exportation n'a été produit et pas une seule pilule n'a été envoyée en Afrique. Et à chaque jour de délai, 6 000 personnes meurent du sida uniquement en Afrique.

Au cours de la dernière session parlementaire, Jack Layton et le NPD ont fait en sorte que le Canada prenne des mesures concrètes pour respecter cette promesse faite aux populations du reste du monde. Nous avons pu stopper les réductions de milliards de dollars accordées aux grandes entreprises, et en avons réaffecté 500 millions \$ à l'aide aux populations les plus pauvres et les plus démunies du monde.

## Au sein du prochain Parlement, Jack Layton et le NPD s'engagent à poursuivre leurs efforts pour rétablir le rôle de chef de file du Canada dans le monde. Nous nous engageons à :

- **Respecter les Objectifs de développement du millénaire** et à augmenter immédiatement le budget de l'aide internationale du Canada à hauteur de 0,7 % du PIB d'ici 2015, et à élaborer une stratégie rigoureuse d'annulation de la dette des pays admissibles.
- **Améliorer l'efficacité de notre aide** en consolidant les partenariats avec les groupes de la société civile au Canada et à l'étranger.
- **Déposer un projet de loi** avant le prochain budget fédéral pour désigner la réduction de la pauvreté comme la priorité de l'Aide publique au développement (APD) du Canada.
- Veiller à ce que le **budget fédéral 2006-2007** tienne compte de cette hausse de financement.

Jack Layton et le NPD s'engagent à établir deux priorités claires pour les politiques de défense du Canada : l'affirmation et la protection de la souveraineté canadienne (dont les ressources canadiennes extraterritoriales) et la promotion et la protection de la paix et de la sécurité dans le monde en participant aux opérations de maintien et de rétablissement de la paix et à des initiatives humanitaires et écologiques. Nous devons faire en sorte que les politiques étrangères et les politiques de défense tiennent compte des valeurs canadiennes et évitent que nos forces armées se transforment en succursales interchangeables des forces armées américaines.

## Nous nous engageons à :

- **Insister pour que le Parlement révise les importantes ententes sur la défense**, dont celles sur le renouvellement de NORAD en 2006 et sur l'intégration des Forces armées canadiennes à celles des États-Unis.
- **Réorienter la pratique d'achat de matériel militaire du Canada en vue de soutenir les priorités d'opérations de maintien et de rétablissement de la paix et de soutien à des initiatives humanitaires et écologiques.** Les dépenses totales pour la défense ne seraient pas réduites. La priorité sera accordée plutôt au versement de bons salaires, au service de soutien familial et à l'accès à de l'équipement de base adéquat.
- **Faire en sorte que les troupes canadiennes participent aux opérations militaires à l'étranger seulement sous les auspices d'organismes internationaux œuvrant pour la paix et la sécurité.**
- **Accélérer les processus d'identification, de repérage et de nettoyage de tous les sites de déchets toxiques du ministère de la Défense nationale (terrestres et marins).**
- **Accélérer la tenue d'enquêtes et l'indemnisation du personnel militaire et civil exposé aux agents orange et pourpre.**
- **Passer à l'action avec notre engagement envers l'Afrique pour envoyer des médicaments aux pays en voie de développement pour qu'ils puissent lutter contre le sida de façon adéquate.**

Les répercussions de l'explosion de l'avion d'Air India, la plus importante attaque terroriste jamais perpétrée contre les Canadiens, et des attentats tragiques du 11 septembre 2001, ont confronté les Canadiens à leur propre vulnérabilité devant le danger. Dans le monde d'aujourd'hui, nous devons être vigilants en même temps que cohérents avec nos valeurs et respectueux des libertés civiles.

## Jack Layton et le NPD s'engagent donc à :

- **Établir un Fonds pour les victimes d'actes terroristes** et indemniser les Canadiennes et les Canadiens victimes d'actes terroristes.
- **Abolir la draconienne *Loi antiterroriste*** rédigée par les Libéraux à laquelle s'est opposé le NPD et qui a déjà entravé la liberté des médias au Canada. Nous la remplacerons par une législation qui respecte les libertés civiles, les communautés ethniques et la liberté de presse.
- **Déposer un projet de loi interdisant le profilage racial** dans les ministères et les champs de compétences fédérales.
- Respecter le droit des personnes accusées d'actes criminels de connaître les preuves pesant contre elles **en interdisant le recours aux certificats de sécurité.**
- **Offrir des cours de formation aux agents de sécurité et aux travailleurs de première ligne** comme les agents de police, les ambulanciers et les pompiers.
- **Rétablir un corps policier national de Ports Canada afin de combattre le crime organisé, la contrebande et l'importation d'armes illégales dans nos communautés portuaires.** Garantir une formation et un financement adéquats du corps policier de Ports Canada.



## **Nouveau parti démocratique**

300-279, Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1P 5J9

[www.npd.ca](http://www.npd.ca)

Autorisé par l'agent enregistré du NPD du Canada